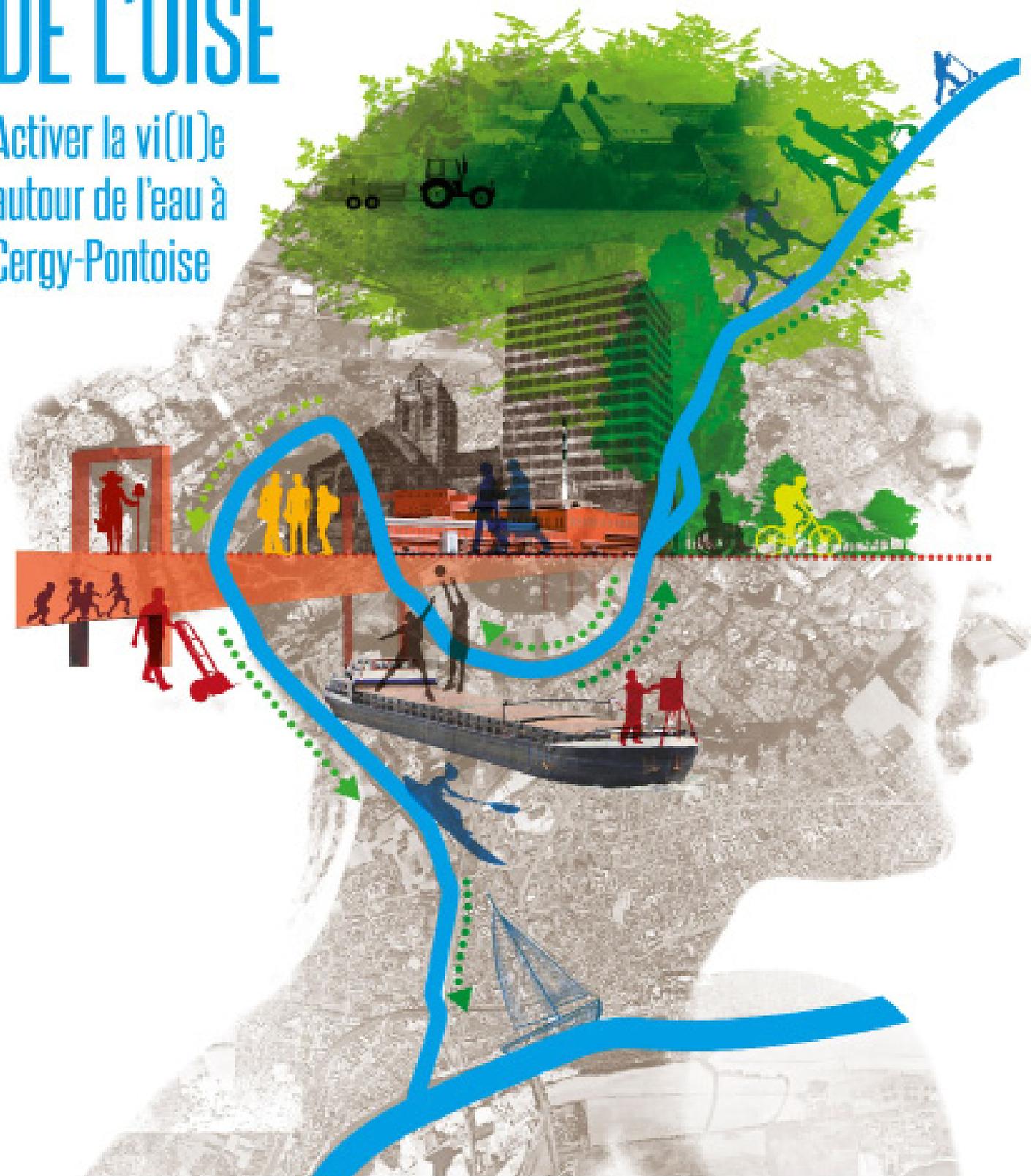


D'UNE RIVE À L'AUTRE DE L'OISE

Activer la vi(II)e
autour de l'eau à
Cergy-Pontoise



38^{ÈME} ATELIER INTERNATIONAL
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE
DE CERGY-PONTOISE

Du 22 novembre au 8 décembre 2020

les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Le Verger, 1 rue de la Gare
95020 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : +33 1 34 41 93 91
contact@ateliers.org
contact pour la session 2020 :
oise@ateliers.org

« Rares au monde sont ces espaces de liberté d'expression, de fécondation mutuelle et de partage des idées, de croisement des cultures et des disciplines, alliés à un vrai professionnalisme, pour penser ce lieu où de plus en plus d'habitants de notre planète vivent : la Ville. »

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires. Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités, sélectionnés avec une grande exigence, qui prennent part pendant plusieurs semaines à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture, en intégrant d'autres disciplines : géographie, économie, paysage, sociologie, art, ingénierie, environnement... Au fil des ans, un réseau international s'est constitué autour des deux mille personnes qui ont déjà participé à l'un de nos ateliers : professionnels, universitaires et décideurs en matière d'aménagement urbain. La valeur ajoutée de ces ateliers réside d'une part dans la production d'analyses et d'idées originales, que la pression du quotidien et les rôles institutionnels ne permettent pas toujours de faire émerger, et d'autre part dans les rencontres et échanges informels des décideurs, acteurs et professionnels de l'urbain qui jalonnent le déroulement des ateliers.

Nos convictions :

La fabrique de la ville est par nature collective. Autant l'architecture ou un ouvrage d'art sont des objets qui font appel à une conception individualisée et personnelle, autant le travail sur la ville ne peut pas être attribué à une personnalité qui dominerait tous les aspects d'une fabrique urbaine : celle-ci est par nature collective. La maîtrise d'œuvre urbaine intègre dans une logique de laboratoire les différents métiers qui interviennent sur la ville et ses interfaces. Ainsi, chaque atelier est un lieu de proposition libre, où l'émulation d'un travail collectif et bénévole permet de faire émerger des conceptions, des représentations et des projets innovants pour le devenir des espaces urbains en transition permanente.

INTRODUCTION

Rédaction et mise en page :

Maud Corcoral, environnementaliste & urbaniste, Assistante-pilote de l'atelier francilien 2019.

Relecture :

Hanaà Msallak Jobbé-Duval, pilote

Pilotes :

Hanaà Msallak Jobbé-Duval, architecte-urbaniste

Bastien Vernier, géographe-urbaniste / fabmanager

Traduction anglaise : Susanna Hsing, Paulina Kofler-Warnier, Iain Whyte

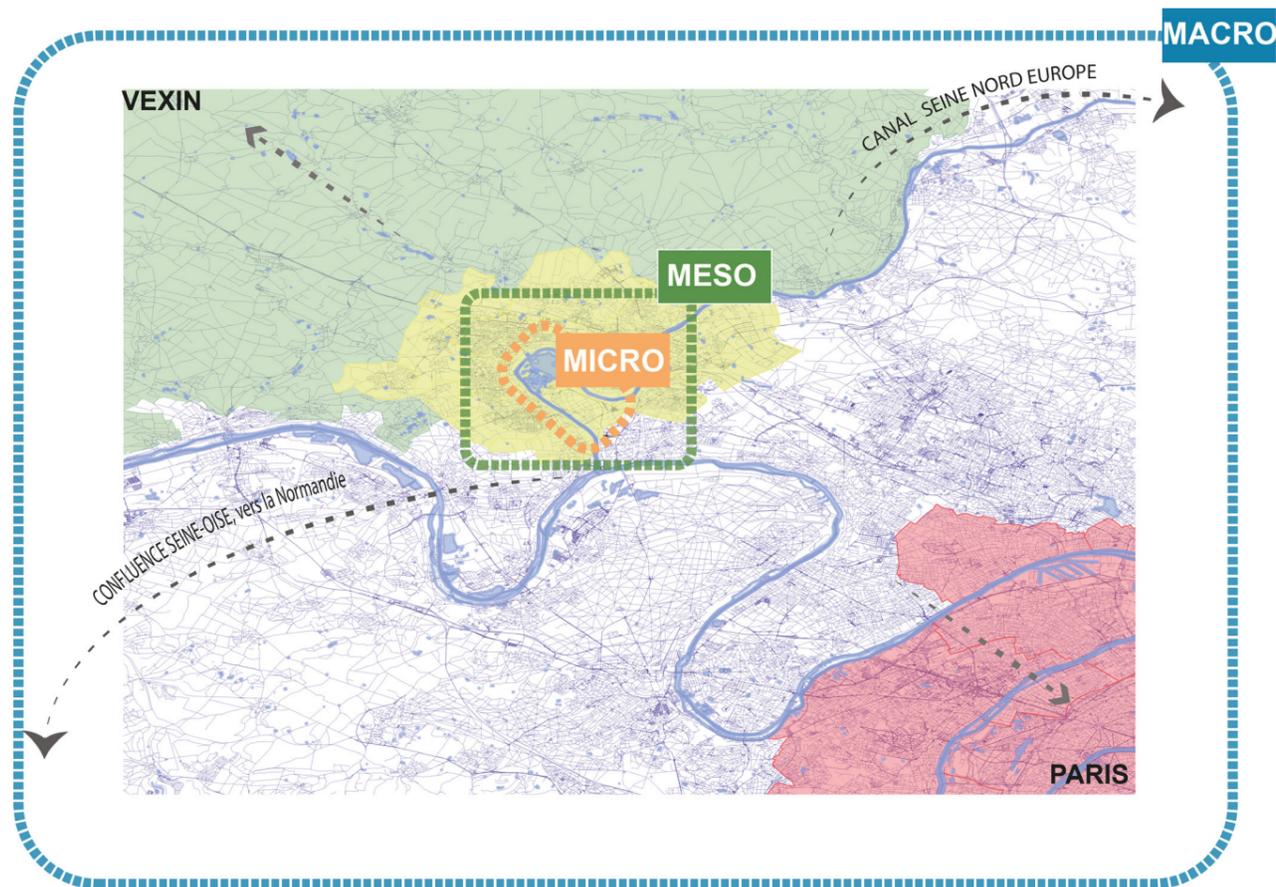
Graphisme de la page de garde : Marek Zielinski

Le paysage fluvial est aujourd'hui une thématique urbaine largement diffusée : la systématisation des aménagements de cours d'eau urbains en est l'indicateur principal, totem fort dans la « *course actuelle à l'identité et à l'image de la ville* ». Il s'agirait de renouer des liens perdus, non pas avec une activité passée, mais avec un fait géographique et de rétablir une relation physique qui est généralement à l'origine du développement de la ville et qui participe à l'inscrire dans un territoire. Dans le cas de l'agglomération de Cergy-Pontoise, la rivière Oise est fondatrice. En effet, elle traverse et relie sept des treize communes de l'agglomération et l'attractivité et la dimension paysagère du territoire ont été construites autour de la présence historique et patrimoniale de l'Oise. En outre, la présence de l'eau est une aménité positive, bien que complexe, pour le fait urbain. Elle permet de répondre positivement à une préoccupation croissante de nature en ville de la part des citoyens, et ainsi d'un renforcement de la qualité de vie, mais aussi de s'appuyer sur cet élément fort qu'est l'eau comme vecteur d'image pour la ville et de marketing territorial. Reliées en trame, les voies d'eau permettent également de faciliter la lecture et l'appréhension du territoire à une plus large échelle, et se positionne ainsi comme un élément structurant des grands projets d'aménagement. L'Oise et ses boucles ont été, et sont toujours, le marqueur majeur de l'Agglomération de Cergy-Pontoise, que ce soit sous l'angle de la mythologie urbaine avec l'histoire du choix du site d'implantation de la ville-nouvelle, ou que ce soit dans un fait bien plus actuel, celui de la coopération intercommunale. Lorsqu'un territoire est traversé par un élément vivant, c'est toutes les communes riveraines qui partagent l'enjeu, de la menace à ses bénéfices.

A l'heure où « *la ville de l'eau* » s'impose de plus en plus ans les schémas d'aménagement et territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise, n'échappe pas à la volonté de réaffirmer ses liens à l'Oise qui la traverse. Toutefois la question de l'opérationnalité se pose. Du traitement des berges, au maillage urbain, aux développements touristique et économique, les perspectives d'agir sur l'existant sont nombreuses et les projets peuvent se multiplier sur une très large palette.

Partenaires de l'atelier





TROIS ECHELLES D'ENJEU

1. LE MACRO

Quel projet de territoire ?
Quelle dynamique territoriale
en synergie avec l'Oise ?

2. LE MESO

Quel projet urbain ?
Quelles coutures pour relier
les tissus urbains à l'Oise ?

3. LE MICRO

Quel projet de site, localisé ?
Quel traitement des berges ?

1. LE MACRO

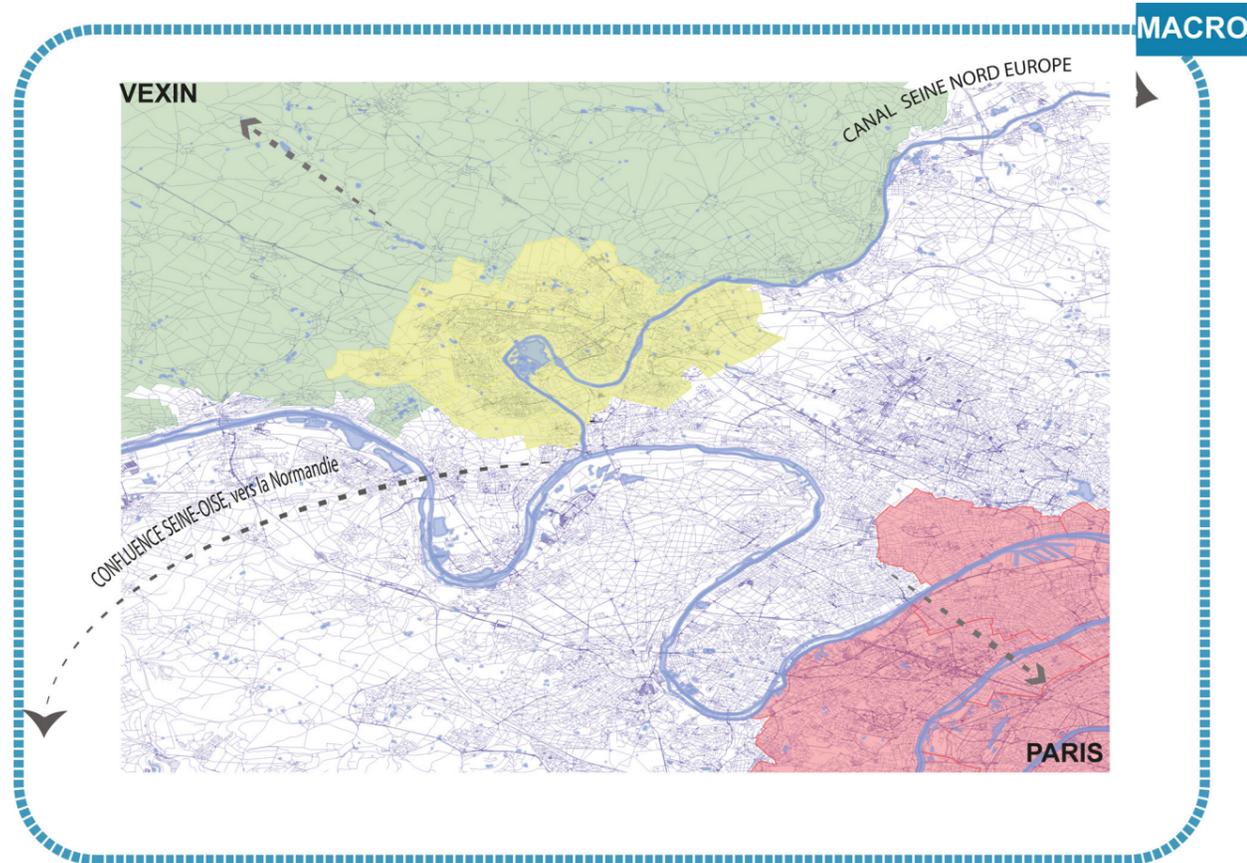
I. Le tropisme rural : vers des ruralités attrayantesp6
 II. L'Oise, une brèche ouverte vers l'Europep14
 III. Le tropisme métropolitain : entre attrait et distancep16
 IV. Témoignages :p24
 Vers une possible «Bio-région» animée et structurée par l'Oise ?

2. LE MESO

I. Les dynamiques urbaines.....p26
 II. Les marqueurs urbains qui intensifient le rapport à l'eaup30
 III. Le territoire en projet : Quelle intégration de l'Oise ?p35
 IV. Témoignages :
 Quelle prise en compte de la rivière dans les projets du territoire ?p40

3. LE MICRO

I. Les rives : retrouver les chemins de l'eaup44
 II. Les usages : entre existants féconds et perspectives d'amplificationp49
 III. Témoignages : .
 «Cergy-Pontoise, 50 ans après :
 Quel(s) dessein(s) pour cette ville-nouvelle façonnée par la géographie de l'Oise ? ...p51



L'échelle Macro vient nous interroger sur le positionnement de Cergy-Pontoise dans le jeu des stratégies et coopérations territoriales. L'agglomération se place entre deux tropismes : celui d'une métropole parisienne en plein accroissement et avec laquelle les liens sont historiques d'une part. Et d'autre part, celui du Parc Naturel du Vexin, aux portes du territoire, qui pourrait offrir des horizons renouvelés et répondre aux aspirations de qualité de vie renforcée. Enfin, des projets d'envergure sont en cours -le Canal Seine-Nord et le développement des Ports Métropolitain sur l'Axe Seine-, qui viennent encourager le trafic fluvial à très large échelle. Ce qui va avoir un impact certain sur l'environnement actuel de l'Oise, son identité culturelle et ses paysages. Entre menaces et opportunités, quelles seraient les transcriptions de cet accroissement du trafic sur les boucles de l'Oise à Cergy-Pontoise ?

I. LE TROPISME RURAL : VERS DES RURALITES ATTRAYANTES

1. Des paysages agricoles franciliens : entre urbanité et ruralité
2. Cergy-Pontoise : Ville-Porte du Vexin
3. Des projets singuliers en lien avec le milieu

II. L'OISE, UNE BRECHE OUVERTE VERS L'EUROPE

1. La confluence seine-Oise
2. Le canal Seine-Nord-Europe

III. LE TROPISME METROPOLITAIN : ENTRE ATTRAIT ET DISTANCE

1. Restrospectives historiques : la planification francilienne
2. Un pôle d'équilibrage de la région parisienne
3. Une étape du sentier métropolitain
4. Les nouvelles dynamiques métropolitaines

IV. TEMOIGNAGES :

VERS UNE POSSIBLE « BIO-REGION »
ANIMEE ET STRUCTUREE PAR L'OISE?

I. LE TROPISME RURAL : VERS DES RURALITES ATTRAYANTES

1. DES PAYSAGES AGRICOLES FRANCILIENS : ENTRE URBANITÉ ET RURALITÉ

L'agglomération parisienne, aussi dense et en extension soit-elle, demeure caractérisée par une large ceinture agricole, autrefois grenier de Paris. Pourtant première région urbaine de France, l'Île-de-France est composée de près de 80% d'espaces ruraux, avec 48% d'espaces agricoles et 24% d'espaces boisés. Ceci est dû au projet régional francilien, qui depuis le plan de 1974 œuvre au maintien des espaces ruraux et agricoles et à limiter les franges de l'urbanisation. Pour ce faire, 3 axes stratégiques sont en vigueur :

- Le maintien d'une ceinture verte, dans un rayon de 10 à 30km du centre de Paris pour contenir le front urbain, préserver les forêts et conserver une agriculture péri-urbaine.
- La conservation d'une couronne rurale et agricole en extérieur de l'agglomération parisienne.
- La préservation de liaisons vertes et de continuités écologiques aux franges de l'agglomérations parisienne.

L'espace rural francilien est avant tout caractérisé par des paysages d'open-fields où se découpent de larges plateaux, délimités entre deux par des vallées. Ces plateaux ont été façonnés par le climat, le relief et l'hydrographie et constituent des zones privilégiées pour une agriculture de plaine où dominent les cultures de betteraves, d'oléoprotéagineux et surtout de céréales, ainsi on parle de « bassin parisien céréalier ». Que ce soit sur les plateaux ou dans les vallées, nous retrouvons trois typologies de paysages : des espaces ouverts de grandes cultures, des terres dédiées à l'élevage et la culture spécialisée, ou bien des espaces boisés. Ce tryptique renvoie à des modes d'agricultures complémentaires, et fait écho à l'histoire rurale de l'Île-de-France.



Les vallées boisées ne comportent plus que de minces poches d'agriculture et sont souvent menacées par l'urbanisation, IAURIF 2002



Paysage de grande culture d'open-field de la Beauce IAURIF 2002

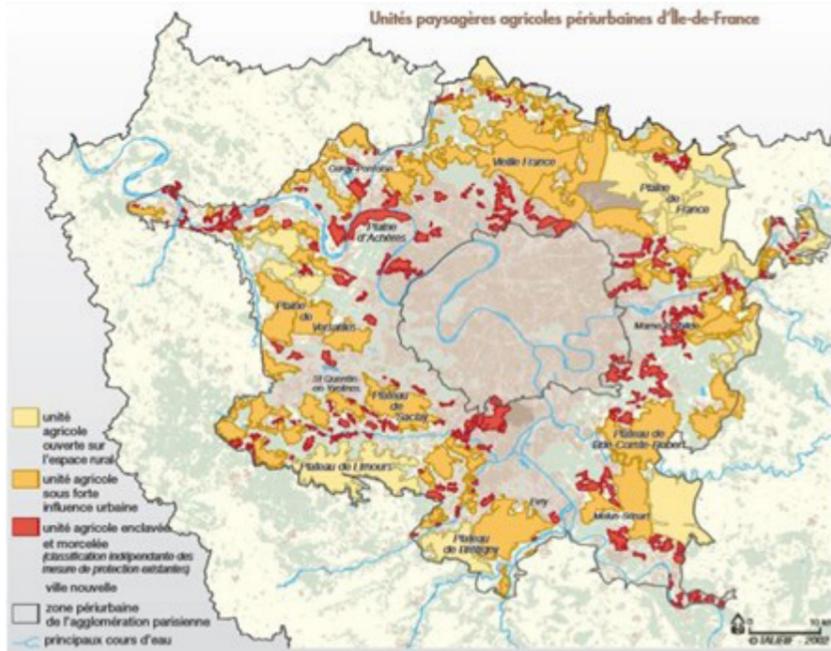


Les paysages dans les espaces agricoles franciliens IAURIF/ DRIAF

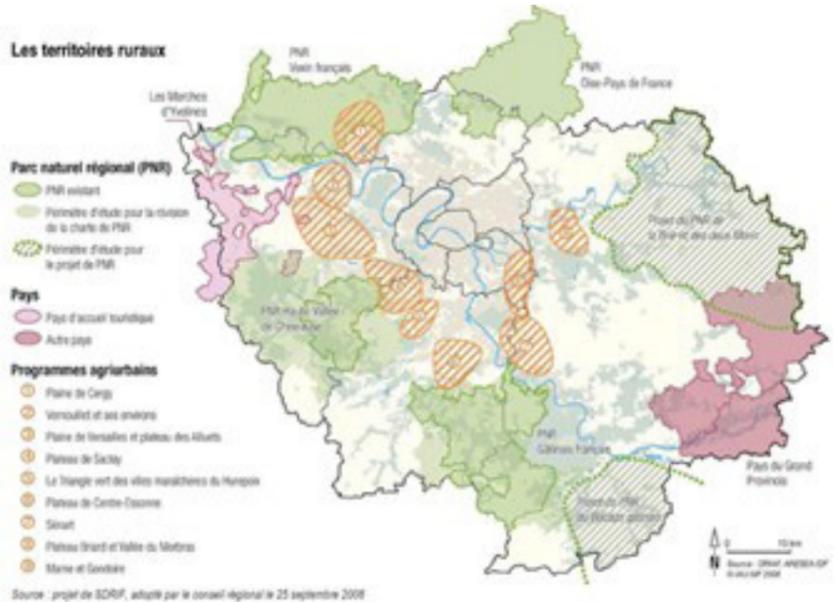


Les unités paysagères dans les espaces agricoles franciliens IAURIF/ DRIAF

- Les paysages agricoles périurbains



Les unités paysagères agricoles IAURIF 2002



Les programmes agriurbains franciliens,

SDRIF 2005

Les paysages agricoles périurbains constituent la zone de transition entre l'urbain dense et l'espace rural moins bâti. Situés autour de l'agglomération parisienne, où les espaces agricoles sont particulièrement vulnérables, ils s'inscrivent dans le prolongement des axes des principales vallées. Plus on s'approche de l'agglomération, plus les paysages agricoles péri-urbains viennent se diluer dans le tissu urbain. Ils sont alors bien souvent morcelés et fortement enclavés au creux des villes. Toutefois, les espaces agricoles les plus éloignés de la métropole demeurent en relation directe avec les espaces ruraux périphériques

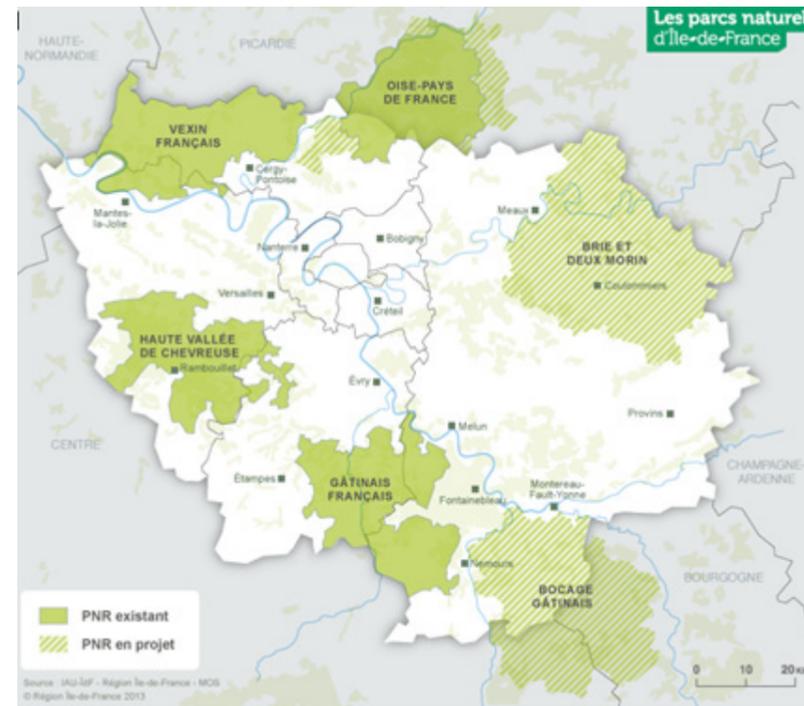
Pour protéger, mais surtout valoriser ces espaces particulièrement fragilisés, des programmes « agri-urbains » ont été élaborés en Ile-de-France dès les années 1990. Ils visent une prise en considération renforcée des espaces agricoles et de leurs paysages dans la construction de l'urbain. Ce sont des espaces de projets et de dialogue où s'affirme une volonté de requalification paysagère s'appuyant sur les ressources agricoles et la question alimentaire. **Les « Territoire Agri-Urbains » réunissent dans une même enveloppe spatiale des communes offrant les trois types d'espaces franciliens définis selon une approche morphologique par l'IAU: de l'urbain dense, des zones sous influence de l'agglomération centrale offrant de 20 à 55 % d'espaces bâtis, enfin des espaces à dominante rurale occupés à 80 % par des cultures et/ou des forêts.** Leurs emplacements font échos à la structure concentrique de la région francilienne. En effet, ils sont disposés en couronne autour du front urbain parisien, et sont une zone-tampon entre la couronne des parcs naturels régionaux et le bassin parisien.

2. CERGY-PONTOISE : VILLE-PORTE DU VEXIN



Cergy-Pontoise aux portes du Vexin Français

Département Ile-de-France



Les PNR franciliens

Département d'Ile-de-France

Deux Parcs Naturels Régionaux sont présents aux abords des boucles de l'Oise, celui de l'Oise-Pays de France et le PNR du Vexin, avec lequel Cergy-Pontoise a une histoire forte et se trouve être une porte d'entrée. Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Il est classé par décret pour une durée de douze ans renouvelable. classé par décret pour une durée de douze ans renouvelable.

Ces parcs ont été créés en 1967 pour préserver la biodiversité et les terres de l'urbanisation. Ce n'est qu'en 1987 que naît le premier parc francilien, celui de la Haute-Vallée de Chevreuse. Ils représentent plus de 18 % du territoire francilien (2680 km²) et soulignent l'importance des espaces naturels et agricoles aux portes de la métropole. Les frontières de ces PNR sont établies au regard des continuités paysagères et culturelles, mais surtout selon les zones d'intérêts écologiques, où la variété et quantité d'espèces végétales et animales appellent à une vigilance particulière. Ce sont avant tout des espaces de vie, dans lesquels résident plus de 380 000 Franciliens. Ce sont des territoires de projet et d'aménagement, réglementés par une charte venant apporter une considération renforcée aux problématiques de développement durable, d'habiter, de consommer et travailler différemment.

Initialement classé par décret en 1995, le Parc Naturel Régional du Vexin s'étend sur 98 communes du Val d'Oise et des Yvelines, comptant 71 000 hectares et 87 100 habitants. Cergy-Pontoise est une « ville-porte » du Parc, ce qui signifie que les collaborations entre l'agglomération et le Parc sont définies par des conventions bilatérales ayant attiré au développement touristique, économique et social, à l'environnement, au traitement des franges urbaines, qui sont autant de problématiques d'évolution communes des territoires.

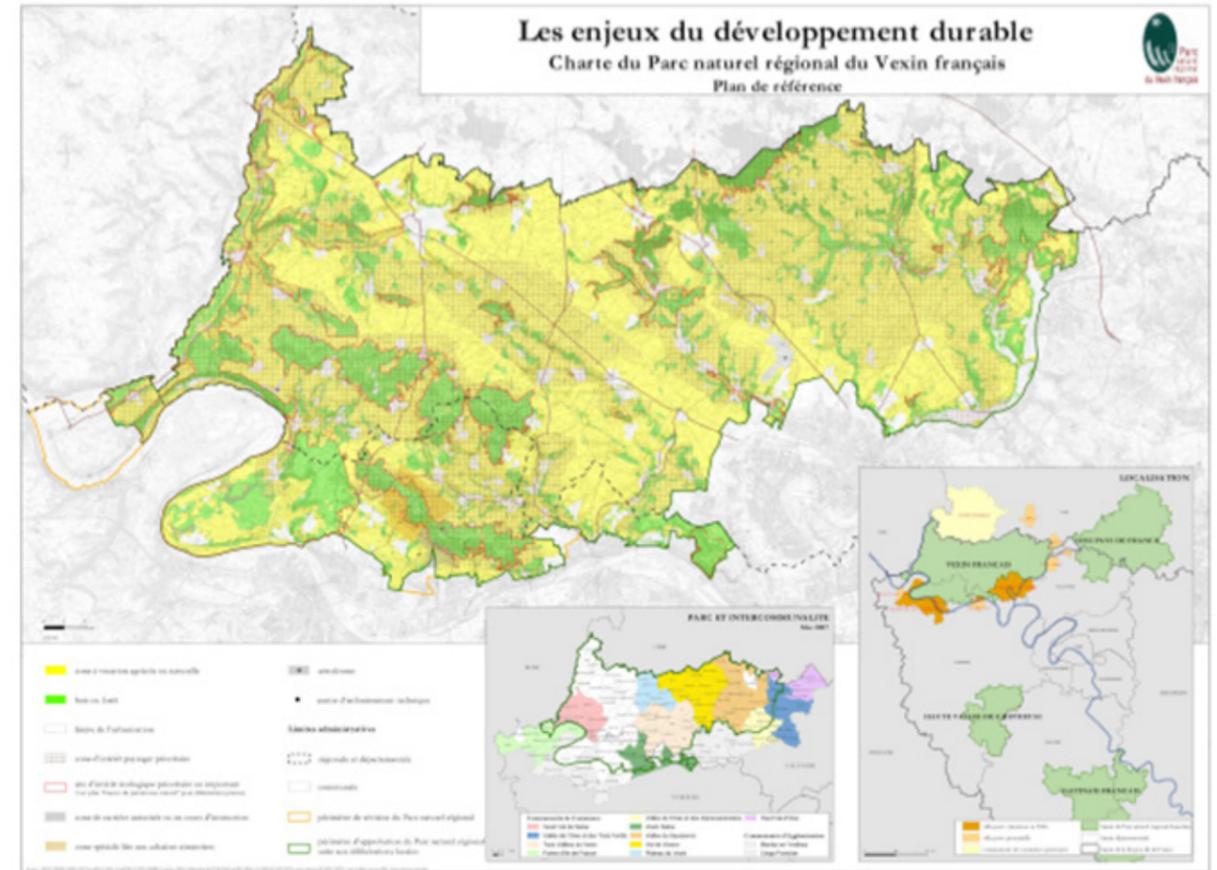


Cartographie du PNR du Vexin
PNR du Vexin

Labellisé « Pays d'art et d'histoire » en 2014, le Vexin est un lieu de ressourcement pour de nombreux franciliens. Situé entre l'A13 au sud et l'A16 à l'est, le parc a un réseau routier très structurant qui le rend proche de l'agglomération parisienne. De plus, il est traversé par la D14 qui le relie à Cergy-Pontoise, ce qui rend possible son inclusion au sein d'un réseau d'emplois plus large. Son intérêt réside autant dans la diversité des constructions que dans la présence d'espèces végétales protégées. **Il ne compte en effet pas moins de 120 églises et 80 châteaux. Ses principaux sites touristiques sont Auvers-sur-Oise, le village des peintres, les châteaux de la Roche-Guyon et d'Ambleville ou encore le domaine de Villarceaux.** Son vaste plateau calcaire, est entaillé de vallées aux profils contrastés, tantôt longues ou étroites et jalonnées de vallons et de plaines alluviales. Les paysages du Vexin français sont fortement marqués par une activité agricole où dominent les grandes cultures (blé, orge, colza). Agriculture et forêts représentent 70% du territoire.



Les unités paysagères du PNR du Vexin
PNR du Vexin



Elements de la charte du PNR du Vexin
PNR du Vexin

Les communes du Parc se sont engagées sur la durée d'une Charte à ne pas dépasser une croissance de 0,75% par an et à limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles pour les nouvelles constructions et infrastructures. Cette charte se décline en trois axes :

1. « **Maîtriser l'espace et conforter ses patrimoines** »
2. « **Promouvoir un développement agricole, touristique et économique durable, moteur d'une vie locale de qualité** »
3. « **Mettre l'homme au cœur du projet territorial** »

Elle est élaborée à partir d'un diagnostic du territoire et d'un bilan d'actions et est actuellement en cours de révision et pour laquelle sont organisés des ateliers de concertation auprès des habitants et acteurs économiques et associatifs.

- « **Comment mieux se nourrir et consommer ?** »
- « **Comment se loger ?** »
- « **Quel environnement laisser à nos enfants ?** »
- « **Comment se déplacer ?** »
- « **Pourquoi et comment s'impliquer sur le territoire ?** »
- « **Comment se distraire et se cultiver ?** »
- « **Comment vivre et travailler au quotidien ?** »
- « **Comment préserver notre cadre de vie et notre santé ?** »

**UN PATRIMOINE BÂTI
SUR LA PIERRE LOCALE**



**UN PAYSAGE
DE BOCAGE**



3. DES PROJETS SINGULIERS EN LIEN AVEC LE MILIEU

- La bergerie de Villarceaux



Présentation du projet de Villarceaux

La bergerie de Villarceaux

Au cœur du Vexin, la bergerie de Villarceaux est un domaine à la fois agricole et forestier de 600 hectares dédiés à la transition des territoires ruraux. Dans un esprit de «faire et faire-savoir», c'est un lieu de réflexion et d'action sur la transition vers un modèle agroécologique. Le projet aborde un prisme écosystémique où sont considérées les questions relatives à la protection des sols, de l'eau, de la biodiversité, mais aussi la question transition énergétique (sobriété, efficacité, énergie renouvelable,). C'est un lieu de vie multifonctionnel, puisque cette bergerie accueille des activités, des moments de partage et

d'échange via l'organisation de stages et de séminaires. L'ancien corps de ferme a été réhabilité pour proposer une offre d'hébergement de 95 couchages. Cette réhabilitation a permis de renforcer la qualité écologique du site et de tendre vers des bâtiments quasi-passifs via un système de récupération des eaux de pluie, et de phytoépuration des eaux usées, une isolation en biomasse végétale et l'installation de chauffage et bois et chauffage thermique. Si la transition est écologique, elle est aussi solidaire. La bergerie est un lieu de vie, ouvert aux habitants du territoire, et une coopérative de consommateurs-ac-teurs qui commercialise les produits de la ferme en circuits courts.

- L'éco-hameau du Champ Foulon



L'éco-hameau du Champ – Foulon
Source : www.colibris-lafabrique.org

Un projet d'éco-hameau est en construction dans la commune de Saint-Cyr-en-Arthies, au cœur du Parc naturel régional du Vexin français. Dans une démarche d'habitat participatif, l'objectif est de construire cinq îlots de 700 à 1 500 m² qui accueilleront chacun 2 à 7 habitations. Le projet entend renforcer une symbiose avec le milieu au travers de l'utilisation de matériaux écologiques comme le bois, la paille, le chanvre, la chaux ou le plâtre et de tendre vers une sobriété énergétique et une empreinte environnementale moindre. L'enjeu aussi est de proposer un autre mode d'habiter, où l'autonomie alimentaire est centrale via

l'accueil d'une micro-ferme en permaculture et les communs renforcées (équipements, locaux communs partagés, savoir-faire et services, déplacements, fours à pain, buanderie etc.). Les futurs habitants sont intégralement partie-prenante du processus d'aménagement du site. Accompagnés par les partenaires Polymorph et Courtoisie Urbaine, ils créent collectivement les plans de leurs habitats individuels et des services communs, et le montage du projet favorise une plus grande accessibilité à la propriété pour favoriser la mixité sociale.

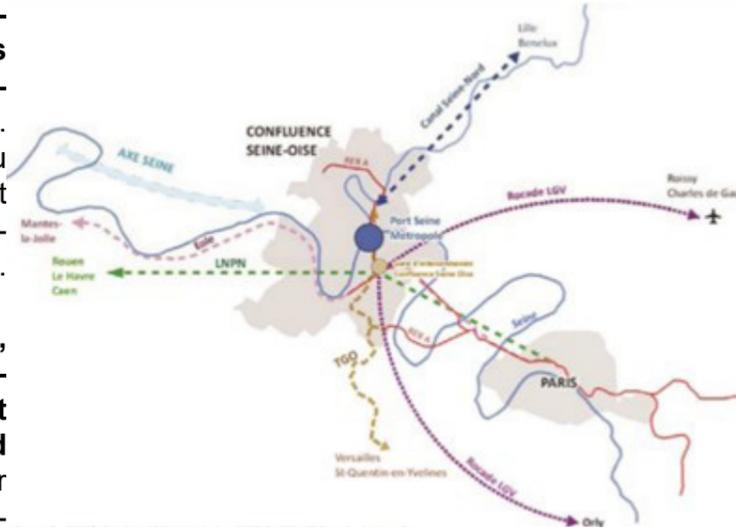
II. L'OISE, UNE BRECHE OUVERTE VERS L'EUROPE

1. LA CONFLUENCE SEINE-OISE

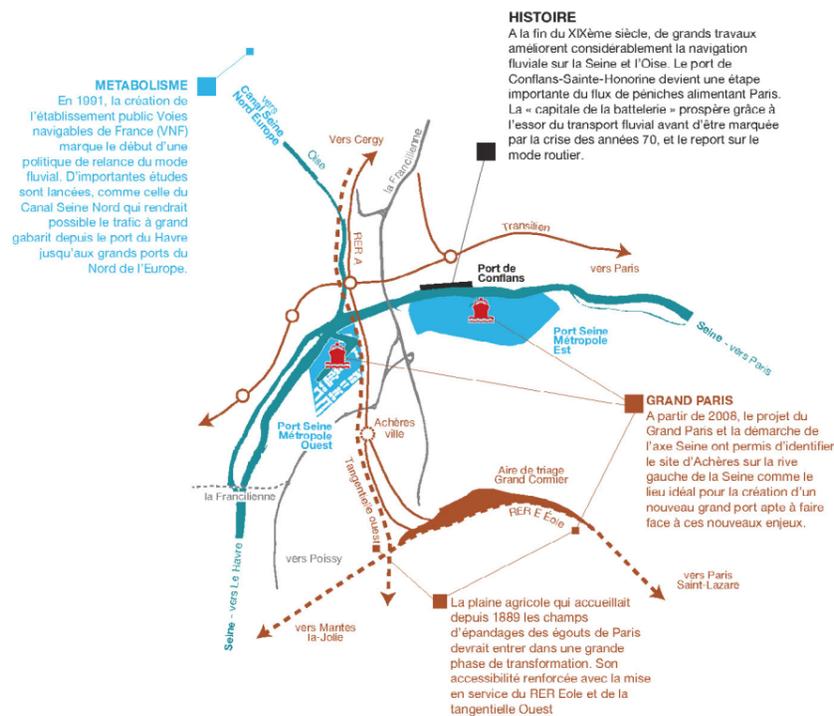
La Confluence Seine-Oise, à Conflans Sainte-Honorine aux portes de l'agglomération et dans le département des Yvelines, est un axe stratégique pour le développement métropolitain. C'est un maillon essentiel de l'aménagement et du développement de la Vallée de la Seine, avec un fort potentiel économique, dans les industries de logistiques, automobile et technologies du numérique.

Sa situation géostratégique de la confluence, au carrefour de l'Axe Paris-Seine-Normandie et du Canal-Seine-Nord Europe, en fait un maillon essentiel des projets du Grand Paris, pour ouvrir le territoire francilien sur une façade maritime, et se positionner en appui et en complémentarité aux ports normands.

En effet, les deux ports de la confluence, Conflans-St-Honorine et d'Achères (en projet), sont des « Ports Seine Métropole ». Un projet en cours prévoit le développement du port d'Achères sur 400 hectares. Celui-ci aura pour vocation d'être un port de relais à ceux du Havre et de Rouen. Ce futur hub fluvial sera doté d'une plateforme d'intermodalité (fer, route, fleuve), et a des objectifs chiffrés déjà annoncés : **un trafic de 1100 tonnes de granulats en 2025.**



Situation stratégique Confluence Seine-Oise
Les ateliers internationaux du Grand-Paris



Portrait de la Confluence Seine-Oise
Les ateliers internationaux du Grand-Paris

2. LE CANAL SEINE-NORD-EUROPE

Dans une logique de développement de fret fluvial, l'objectif du canal Seine-Nord Europe est de lier le bassin de la Seine -à Compiègne- aux réseaux des canaux à ceux de l'Escaut et du Rhin -à Dunkerque- pour ouvrir sur la navigation à grand gabarit vers l'Europe du Nord. Pour ce faire, un projet de création d'un vaste corridor de transport de fret à grand gabarit selon les standards européens est lancé, de 106 km de long de Compiègne à Douai et de 54m de large. Cela permettra de multiplier par 3 le trafic fluvial, passant de 4 à 13 millions de tonnes. Ce qui représente une augmentation de 40% du trafic fluvial sur l'Oise par rapport à l'état actuel.

Si le fret fluvial est considéré comme un moyen de transport plus durable, puisqu'une péniche de 4 500 tonnes équivaut à 250 camions, nous pouvons toutefois nous questionner sur les impacts négatifs du canal. Notamment ceux liés au maintien d'une hauteur d'eau minimale d'environ 4,5 m, pouvant poser des problèmes d'assèchement des territoires traversés, ou impacter les corridors écologiques.

- Le projet de Canal Seine-Nord menace-t-il l'environnement actuel de l'Oise, son identité culturelle et ses paysages ?

- Entre menaces et opportunités, quels seraient les transcriptions de cet accroissement du trafic sur les boucles de l'Oise à Cergy-Pontoise ?

- Que penser des volontés de fermer la boucle de l'Oise pour protéger le territoire face des modifications territoriales que cette nouvelle dynamique drainerait ?



Point de situation du Canal-Seine-Nord-Europe
CLAC



Description du projet de Canal-Seine-Nord-Europe
EGIS

III. LE TROPISME METROPOLITAIN : ENTRE ATTRAIT ET DISTANCE

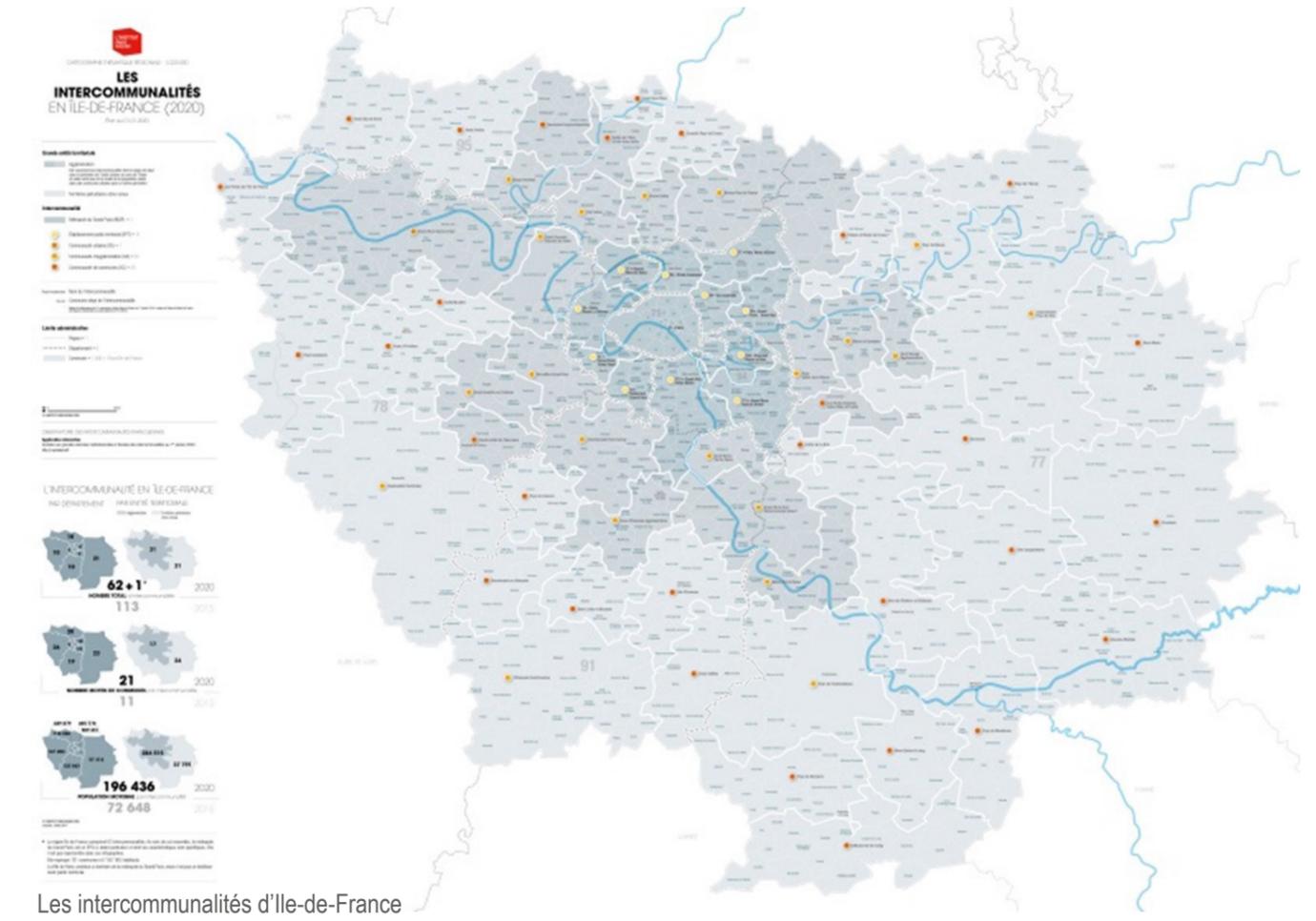
1. RESTROSPECTIVES HISTORIQUES : LA PLANIFICATION FRANCILIENNE

	1932-1941 PARP dit Plan Prost, Plan d'aménagement de la région parisienne	1960 PADOG Plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne	1965-1976 SDAURP/SDAURIF Schéma directeur et d'urbanisme de la région de Paris / de la région Ile-de-France
CONTEXTE	6,7 Millions d'Habitants en 1930 Croissance désordonnée de la banlieue parisienne	8,5 Millions d'Habitants en 1960 Trente Glorieuses Explosion démographique	9,7 Millions d'Habitants en 1975 Fin de l'expansion économique et choc pétrolier Urbanisation massive
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Décongestion le centre en délimitant des zones urbanisables dans un rayon de 35 Kms • Elargir les voies de circulation existantes • Logique de Zoning • Protection des paysages et espaces ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser la congestion du centre • Remédier aux logements insalubres • Limiter l'expansion en fixant un «périmètre d'urbanisation» • Mise en place des «ZUP», grands ensembles 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin du système radiocentrique et développement selon 2 axes préférentiels : Est-Ouest • Création de 8 Villes-Nouvelles, pôles relais du réseau francilien • Equilibrage des poles emplois-services
TERRITOIRE	Rattachement d'une partie du département «Seine-Oise» à la région parisienne	Germes de l'idée de création de ville nouvelle	Création de la Ville Nouvelle de Cergy et du Syndicat Communauté d'Aménagement (ancêtre de la Communauté d'Agglomération)

	1994 SDRIF 1994, Schéma directeur de la Région Ile-de-France	2008 SDRIF 2008, Schéma directeur de la Région Ile-de-France	2013 SDRIF 2013, Schéma directeur de la Région Ile-de-France
CONTEXTE	10,7 Millions d'Habitants en 1990 Décentralisation Libéralisation de l'économie, Union Européenne Enjeux environnement (Conférence de Rio)	11 Millions d'Habitants en 1999 Préoccupations environnementales (Kyoto) Métropolisation et globalisation	11,5 Millions d'Habitants en 2012 Crise économique mondiale Organisation de la gouvernance métropolitaine
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmation du polycentrisme : décentraliser l'agglomération (industrie) vers la province et Paris vers la banlieue • Développement des infrastructures de transports (Aéroportuaires, TGV, réseaux ferrés) • Trames vertes et zones naturelles d'équilibre 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le développement de l'Ile de France • Investissement massif en offre de transport public au niveau régional • Développer le parc locatif et la densité • Protection des espaces naturels et valorisation des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter l'attractivité de l'Ile-de-France • Intensité, compacité et densité • Accompagner les mutations économiques, sociales et environnementales
TERRITOIRE	Prolongement du RER A à Cergy-Le-Haut et du RER C à Pontoise	Développement de pôles bureaux et des sites de recherches et d'innovation, restructuration du réseau de transport	Cergy-Pontoise a pour vocation d'être axe stratégique pour le fret fluvial (Axe Seine-Nord et Confluence)

2. UN PÔLE D'ÉQUILIBRAGE DE LA RÉGION PARISIENNE

- La position de Cergy-Pontoise au sein de l'intercommunalité



L'Ile-de-France compte aujourd'hui 63 intercommunalités dont le Grand Paris qui est une nouvelle intercommunalité : **un établissement public de coopération intercommunale regroupant 131 communes dont Paris sur 814 km², soit 8 fois la superficie de Paris et plus de 7 millions d'habitants. Sans équivalent en France, les 10 plus grandes métropoles françaises représentent le même poids démographique.**



Positionnement stratégique de Cergy-Pontoise dans les réseaux européens et métropolitains CACP

La position de Cergy-Pontoise est assez atypique, puisque sa création même était justifiée par la volonté de créer un pôle d'équilibre avec Paris, autonome dans le développement de son bassin de vie -équilibre habitat/emploi et offre d'équipements structurants-. Autonome certes, mais pour autant relié à la capitale, tant économiquement, afin de capter la croissance parisienne et de la développer, que géographiquement par sa situation dans le projet métropolitain, en étant une porte d'entrée au nord de l'Ile-de-France. Pourtant partie prenante de l'aire d'influence métropolitaine, mais néanmoins en dehors du périmètre administratif et de la gouvernance du Grand Paris et exclu du projet de Grand Paris Express, ainsi que des projets en cours du Grand-Paris, **-Comment Cergy-Pontoise perdure dans le «fait métropolitain ?»**

Selon le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France) 2013, qui planifie les grandes orientations du territoire régional :

- Cergy-Pontoise n'a pas pour objectif la création de nouvelles gares, mais plutôt le renfort de l'existant notamment en augmentant l'offre des liaisons vers Paris. La création de centralités aux abords de gares est envisagée pour s'affirmer comme pôle multimodal mais aussi comme lieu de vie, dans une logique d'optimisation du foncier disponible.

- Cergy-Pontoise est présentée comme un pôle d'importance régionale et un territoire en mutation. Un des enjeux majoritaires est le développement des activités du tertiaire notamment, dans une logique de rééquilibrage entre l'est et l'ouest de la région.

POLARISER – ÉQUILIBRER :
UNE RÉGION PLUS DIVERSE ET ATTRACTIVE

- Optimisation de tous les réseaux
 - Appellation centrale
 - Basin de vie de l'agglomération
 - Pôle régional
- Une région multipolaire
 - Pôle d'importance régionale
 - Pôle de centralité
- Connecteur générateur d'intensification
 - axe (L, RPL, TGV)
 - réseau de transports collectifs
 - réseau routier principal
 - Le fleuve



«Une région plus diverse et attractive»
SDRIF 2013

RELIER – STRUCTURER :
UNE RÉGION PLUS CONNECTÉE ET PLUS DURABLE

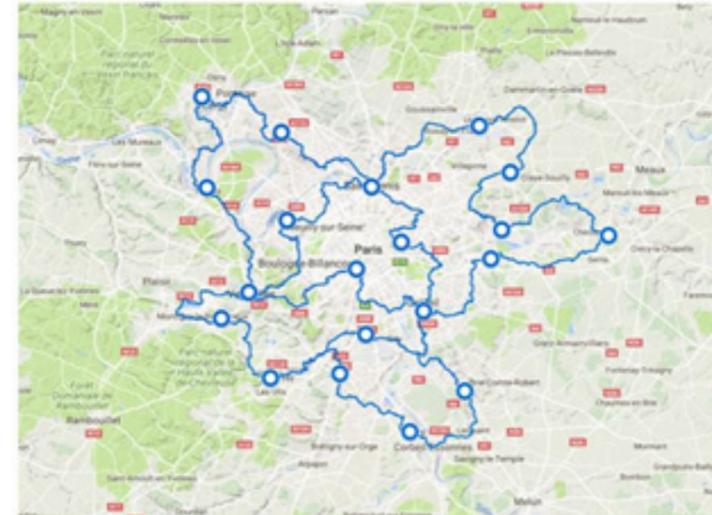
- Un système de transport métropolitain multi-modal
 - Le réseau
 - réseau ferroviaire existant et futur, au général
 - réseau Grand Paris Express
 - Transport à haut débit
 - réseau routier principal des grandes villes régionales
 - Le fleuve, axe de transport fluvial
- Les connexions
 - Ports métropolitains, zones touristiques, échanges de réseaux nationaux, européens et mondiaux
- Les gares
 - Aéroport
 - Gare TGV existante et en projet
 - Port
- Les points d'échange
 - Pôle d'échange du réseau métropolitain
- Des bassins de déplacement organisés et optimisés
 - Appellation centrale
 - Basin de déplacement structuré



«Une région plus connectée et durable»
SDRIF 2013

3. UNE ÉTAPE DU SENTIER MÉTROPOLITAIN

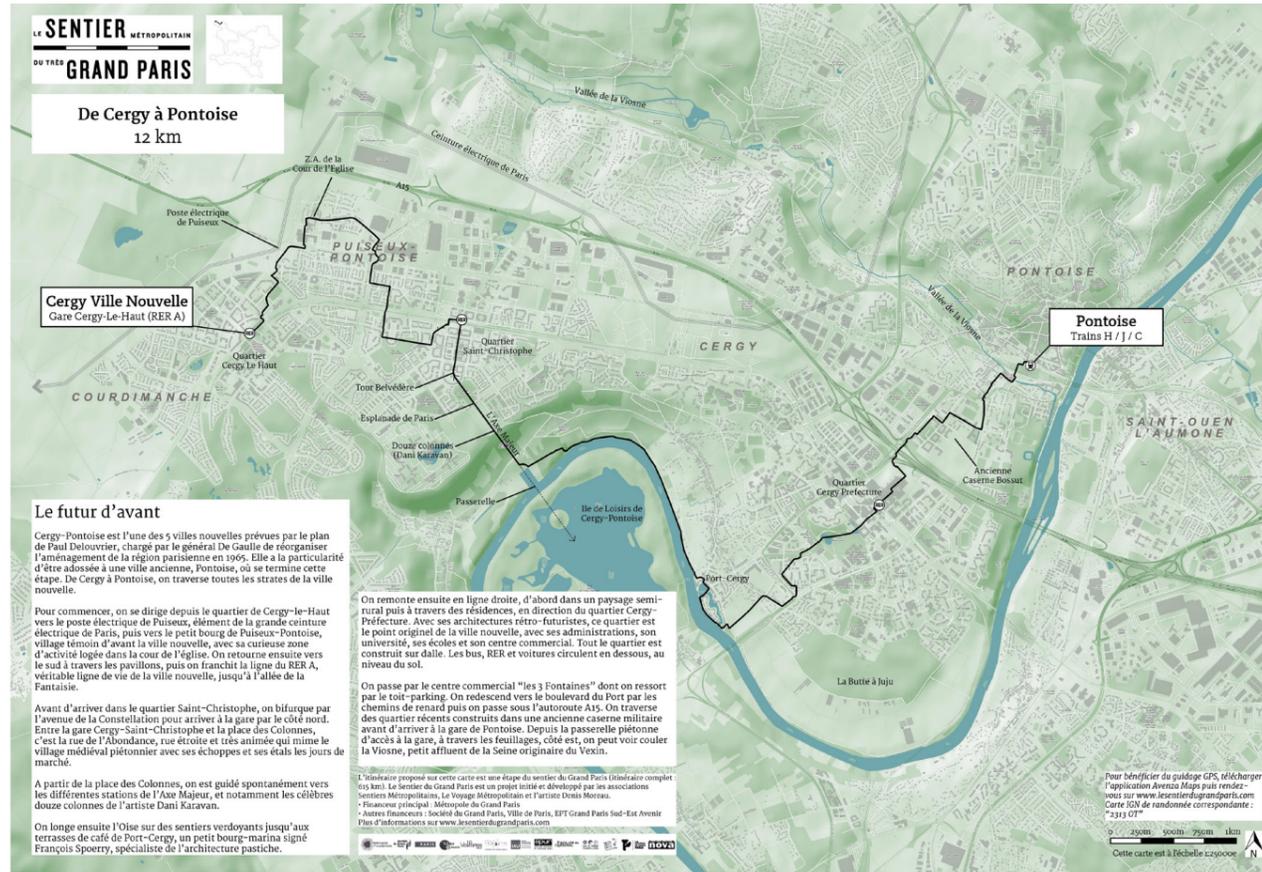
« 600 km à pied, 30 jours de marche, ce sentier est le premier équipement culturel métropolitain à l'échelle du Grand Paris. Aux côtés d'autres mouvements de société – comme l'agriculture urbaine ou l'urbanisme de transition –, la randonnée métropolitaine modifie nos façons d'habiter. En nous permettant de renouer avec l'espace physique à l'épicentre de la crise écologique, ces sentiers contribuent à imaginer la ville de l'après-pétrole »
Extrait du catalogue de l'exposition : « L'Art des Sentiers Métropolitains » – Pavillon de l'Arsenal – Paris, Octobre 2020.



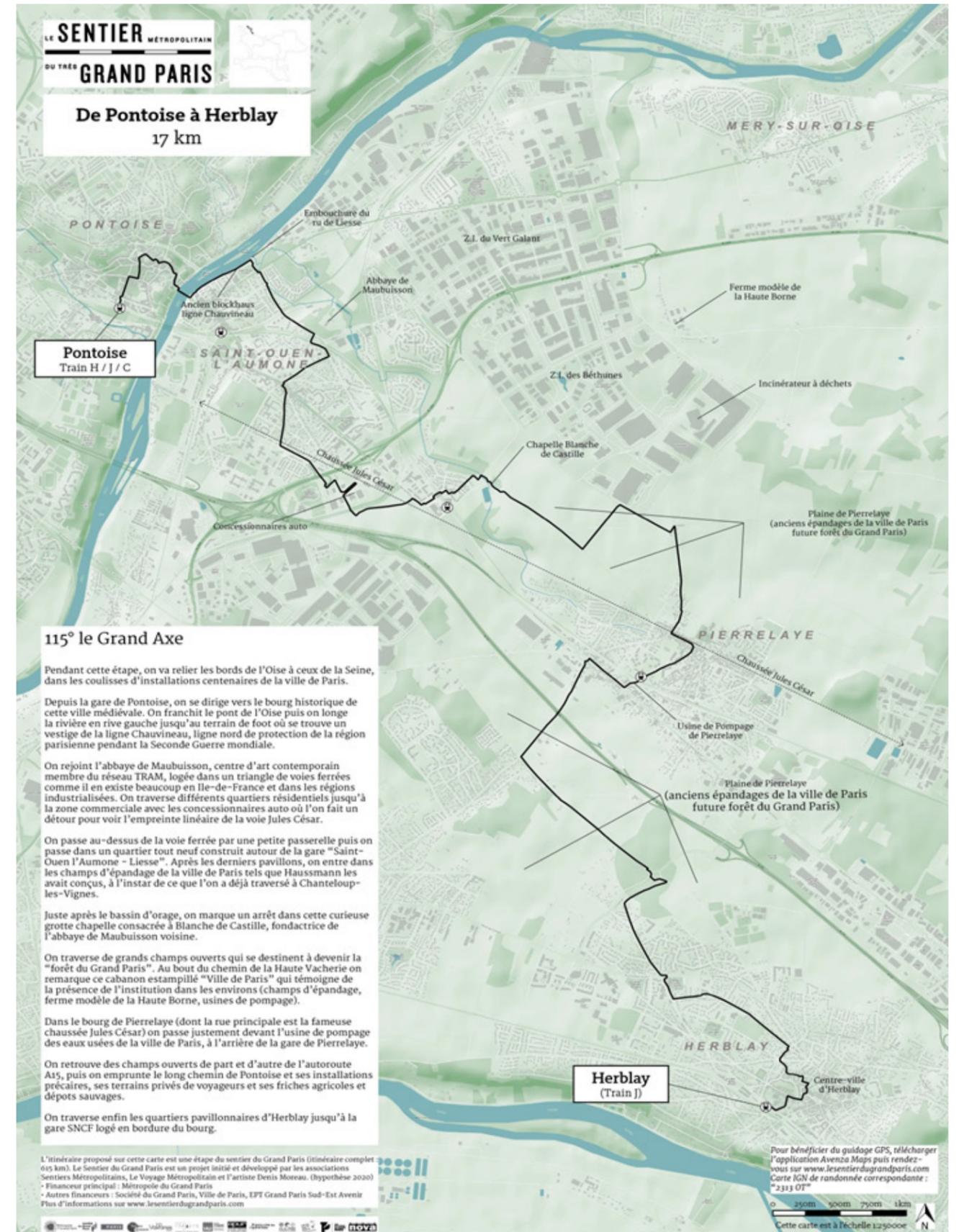
Itinéraire de la très grande ceinture
Sentiers Métropolitains



Cergy-Pontoise est une étape du sentier métropolitain. Ce dernier, est un parcours de 600 km créé par un collectif d'artistes, de marcheurs et d'urbanistes, qui relie la grande et la petite couronne parisienne, et dépasse ainsi les limites administratives de la Métropole du Grand Paris. Les Sentiers Métropolitains se situent à la croisée des mondes de l'aménagement, de l'art, du tourisme, de l'écologie, ces randonnées se construisent selon un itinéraire élaboré de façon concertée avec les territoires et les acteurs qui y œuvrent, les explorations permettent de recueillir des récits partagés -projets artistiques, articles, récits- qui contribueront à nourrir une vision collective et émancipatrice du territoire. Le tracé du sentier parcourt les faubourgs et les villes nouvelles, il relie le cœur de la métropole avec les franges agricoles de la capitale et articule dès lors deux échelles : le Grand Paris des anciens faubourgs ouvriers et résidentiels (l'ancien département de la Seine, ou l'actuelle Métropole du Grand Paris) et le Grand Paris des villes nouvelles et de la « ceinture verte ». En plaçant Cergy-Pontoise dans ce tracé, le collectif propose une vision émancipatrice du Grand Paris, où l'agglomération de Cergy-Pontoise pourrait perdurer dans le fait et le vécu métropolitain, quand bien même elle serait exclue dans le cadre des frontières purement administratives.



source : <https://lesentierdugrandparis.com/de-cergy-pontoise-a-saint-denis>



source : <https://lesentierdugrandparis.com/de-cergy-pontoise-a-saint-denis>

4. LES NOUVELLES DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

Un atelier précédent était dédié à la problématique des franges heureuses, ces territoires voisins mais pourtant en marge de la métropole, qui peuvent être aussi des espaces propices pour expérimenter des nouvelles pratiques : des circuits-courts d'approvisionnement alimentaire, la mutualisation des biens, services et connaissances, des pratiques d'entraide. Ces aspirations à retrouver et cultiver des proximités renouvellent actuellement l'attractivité de certains territoires auparavant mis en marge.

Chemine-t-on progressivement vers une reconquête des territoires ?

C'est du moins ce que laisse apparaître un récent sondage IPSOS qui estime à 57% la part de la population souhaitant vivre dans une commune n'excédant pas les 20 000 habitants, et que 41% des Français disent vouloir s'installer dans des villes moyennes et s'essayer au télétravail.

L'expérience sociale et planétaire du confinement est venue nous interroger sur les rapports à nos lieux de vie, à nos logements et leur configuration, ainsi qu'à notre environnement immédiat. Cette expérience collective a mis en lumière les failles, les inégalités, mais aussi les aspirations renouvelées dans les pratiques de l'habiter. Les imaginaires et écueils de la ville du Covid sont nombreux : ville du Quart d'heure, ville de la proximité, ville hygiéniste, ville dense mais respectant la distanciation sociale. Tous à vélo, télé-travaillons à la campagne, et offrons des balcons à nos logements urbains ! Toutefois, si le phénomène de dé-métropolisation à l'œuvre précède la crise sanitaire, cette dernière n'a fait que l'amplifier.

- Dans ces aspirations renouvelées, les communes des boucles de l'Oise pourraient-elles être des villes-refuges ?

- Le Vexin pourrait-il offrir de nouveaux horizons vers une qualité de vie renforcée ?

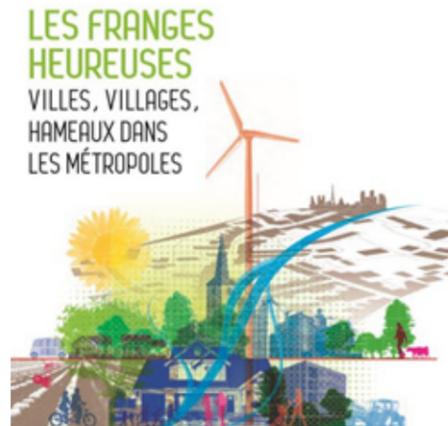
Extrait d'une étude de Elisabeth Auclair et associés, Le bonheur dans le Vexin

« Je trouve par exemple que le fait qu'on veille à faire en sorte que le territoire agricole reste un territoire agricole, ça veut dire avec des maillages de chemins, avec des choses comme ça qui nous permet de les emprunter, de s'y promener, de pouvoir passer de la ville à la campagne, de pouvoir aller voir des expos, de pouvoir y vivre complètement... parce que malgré tout c'est un territoire sur lequel on peut vivre, travailler, habiter, avoir des loisirs, ça fait partie de l'épanouissement important de ce territoire »

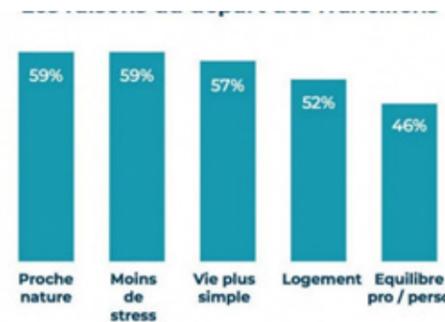
(assistante sociale, 45-55 ans, Auvers-sur-Oise).

« Verduze, c'est la verdure qui nous a très clairement attirés (...) Moi quand j'étais près de Paris j'étais malheureuse, c'était que du béton. Ici c'est plein de petits villages magnifiques dans le Vexin, les anciennes maisons qu'ils essayent vraiment de garder et de ne pas détruire, contrairement à ailleurs où ils détruisent tout pour faire des tours »

(assistante maternelle, 35-45 ans, Follainville). 24



Atelier sur les franges heureuses, Les Ateliers

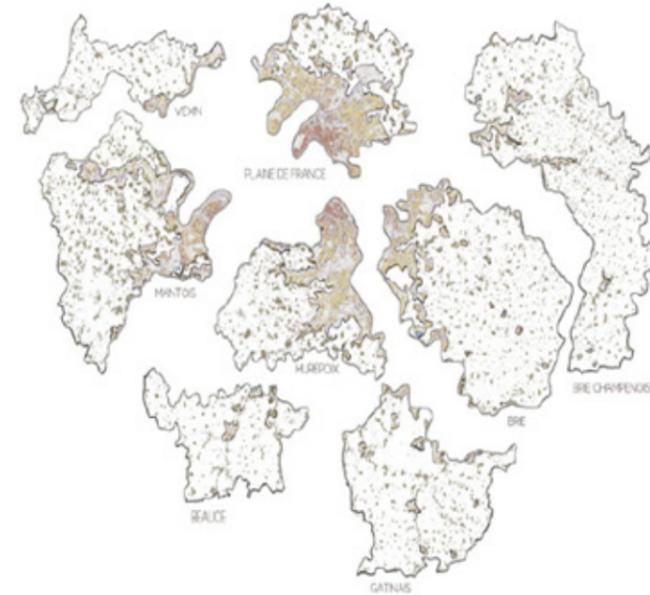


Principaux motifs pour quitter la ville de Paris, Les échos, 2020

IV. TEMOIGNAGES

VERS UNE POSSIBLE « BIO-REGION » ANIMÉE ET STRUCTURÉE PAR L'OISE ?

Voir la retranscription intégrale de la table-ronde



Les 8 bio-régions franciliennes
Institut Momentum

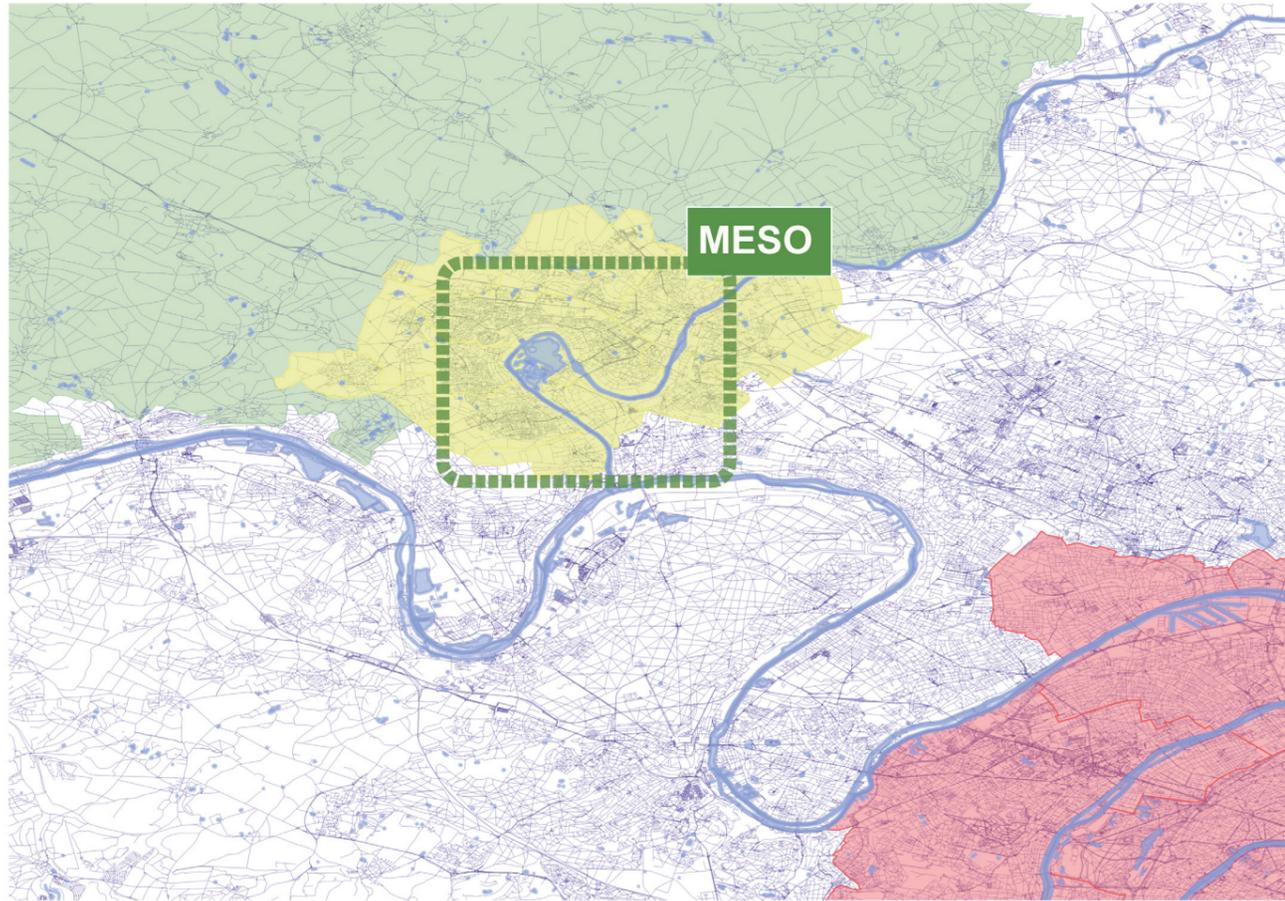
L'horizon bio-régionaliste nous invite à franchir les pensées trop figées liées aux limites administratives, qui ne sont pas forcément en cohérence avec le territoire, ni avec les modes de vie qui s'y déploient, ni avec sa morphologie. C'est une opportunité pour repenser les liens qui unissent le territoire avec son environnement, avec l'Oise qui traverse Cergy-Pontoise et le Vexin. La démarche adoptée s'ancre dans un imaginaire de rupture et de décroissance, venant prendre le contre-pied des paradigmes qui fondent la volonté du Grand-Paris, marquée par la démesure et l'image d'une région compétitive pourtant dans un monde fini, menacé par des mesures d'approvisionnement. Ainsi, c'est une proposition à incarner les questionnements liés aux problématiques de décroissance, sur un territoire projeté à l'échelle des proximités. Promouvoir une culture bio-régionale, c'est cheminer vers une redéfinition de nos modes de vie collectifs.

- Comment une prise en considération renouvelée de la géographie de l'eau peut-elle contribuer à l'émergence d'un maillage territorial harmonieux, qui lie ses différentes échelles et renforce la notion de « bien commun » ?

- Quel serait le premier pas pour poser cet engagement ?

- Quelle échelle pertinente pour la constitution d'une bio-région autour de l'Oise ?

- Quelle reconversion des secteurs de la production au sein de cette bio-région ?



A l'échelle Mésos, plusieurs usages et ambitions se partagent le territoire : le port de Cergy et sa marina de plaisance, la Plaine Maraichère qui réaffirme la vocation nourricière du site et la Base de Loisirs qui est la destination touristique la plus prisée du Val d'Oise. Entre vocation touristique, alimentaire, universitaire, les problématiques de la rareté d'un foncier pourtant soumis à la vulnérabilité du site et d'usages différenciés qui ne cohabitent pas forcément, sont brûlantes. De plus, la question de la lisibilité du site et des coutures urbaines, reste un défi pour l'agglomération qui s'est développé selon des temporalités et des logiques différenciées. Enfin, à l'heure où Cergy ambitionne des projets de requalification de centre urbain et de développement du campus universitaire, nous pourrions-nous questionner sur l'intégration de l'Oise dans ces nouvelles dynamiques qui se dessinent.

I - LES DYNAMIQUES URBAINES

1. Les logiques d'implantation urbaine
2. Un accroissement urbain continu

II. LES MARQUEURS URBAINS QUI INTENSIFIENT LE RAPPORT A L'EAU

1. L'Axe-Majeur
2. L'Ile-de-Loisirs
3. Port-Cergy
4. La plaine maraichère

III. LE TERRITOIRE EN PROJET : QUELLE INTEGRATION DE L'OISE ?

1. L'agglomération de Cergy-Pontoise en projet
2. Le CY-Campus : du projet universitaire au projet urbain

IV. TEMOIGNAGES :

QUELLE(S) PRISE EN COMPTE DE LA RIVIÈRE DANS LES PROJETS DU TERRITOIRE ?»

I - LES DYNAMIQUES URBAINES

1. LES LOGIQUES D'IMPLANTATION URBAINE

Respecter des logiques d'implantation.



Les logiques d'implantation
Atlas des paysages du Val d'Oise, CAUE95



Les logiques d'implantation
Atlas des paysages du Val d'Oise, CAUE95

La topographie du site et les choix d'implantation ont produit une coupure marquée entre l'urbanisation récente située sur le plateau et les villages anciens en pieds de coteaux.

Des villages-rues en pied de coteaux

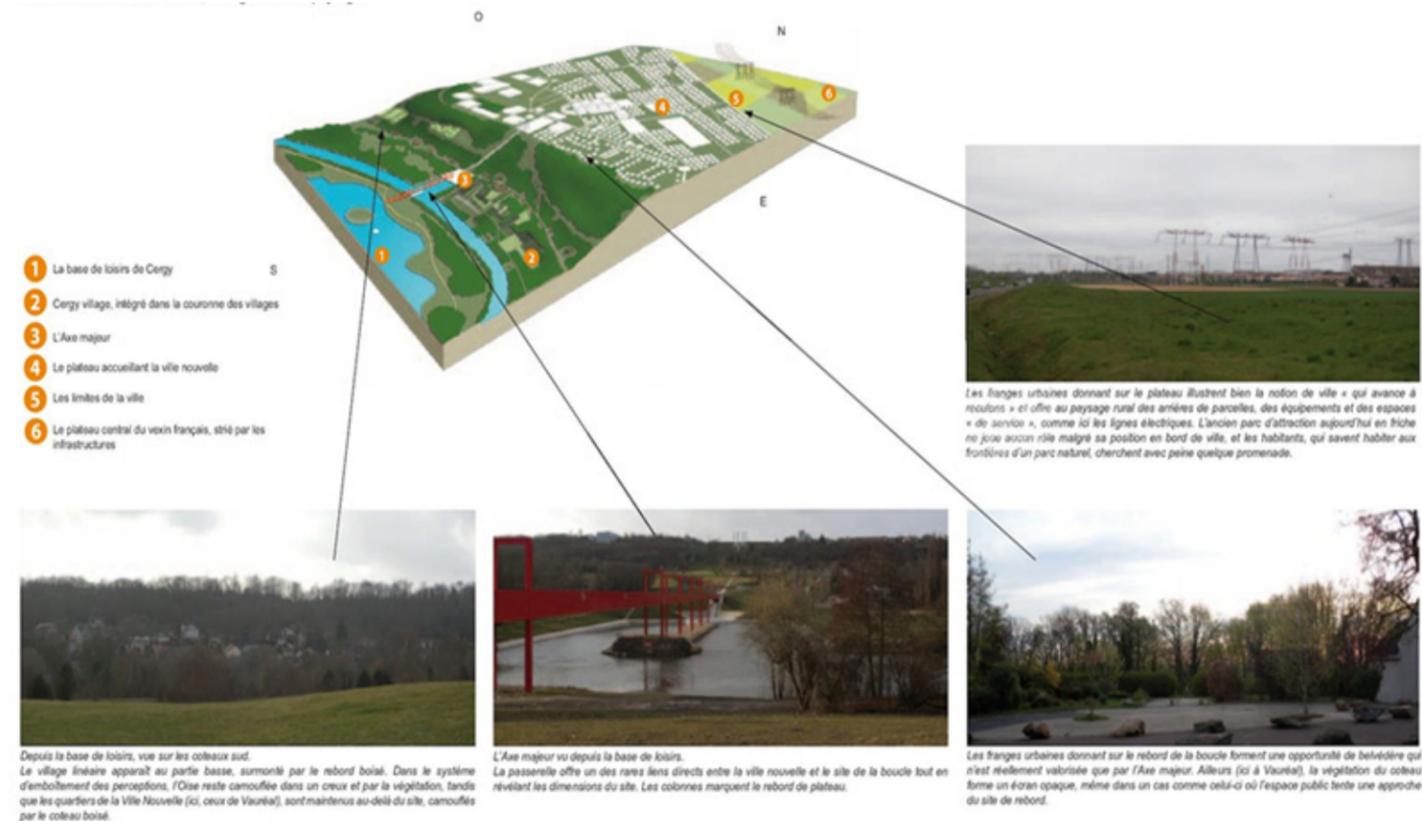
Les villages de la boucle cultivent un rapport fort avec la rivière, puisque l'implantation du bâti s'effectue en retrait du lit mineur et en limite du lit majeur ancien. C'est-à-dire en retrait de la plaine inondable et majoritairement en pieds de coteaux. Ces villages ont un caractère rural affirmé, constitués de petits hameaux où l'habitat est composé essentiellement de maisons mitoyennes, implantées suivant un axe unique. Ce type d'organisation d'habitat-groupé amène à qualifier ces noyaux villageois de « villages-rues ». D'autre part, ils sont séparés entre eux par des espaces agricoles ou des jardins nourriciers.

Des coteaux boisés

Les coteaux, après avoir connus une vocation agricole, sont désormais majoritairement boisés. Ce qui fait, que depuis la boucle de l'Oise, le paysage présente donc un aspect boisé largement dominant, rendant peu visible la ville nouvelle et l'urbanisation plus récente.

Une urbanisation plus récente sur plateau

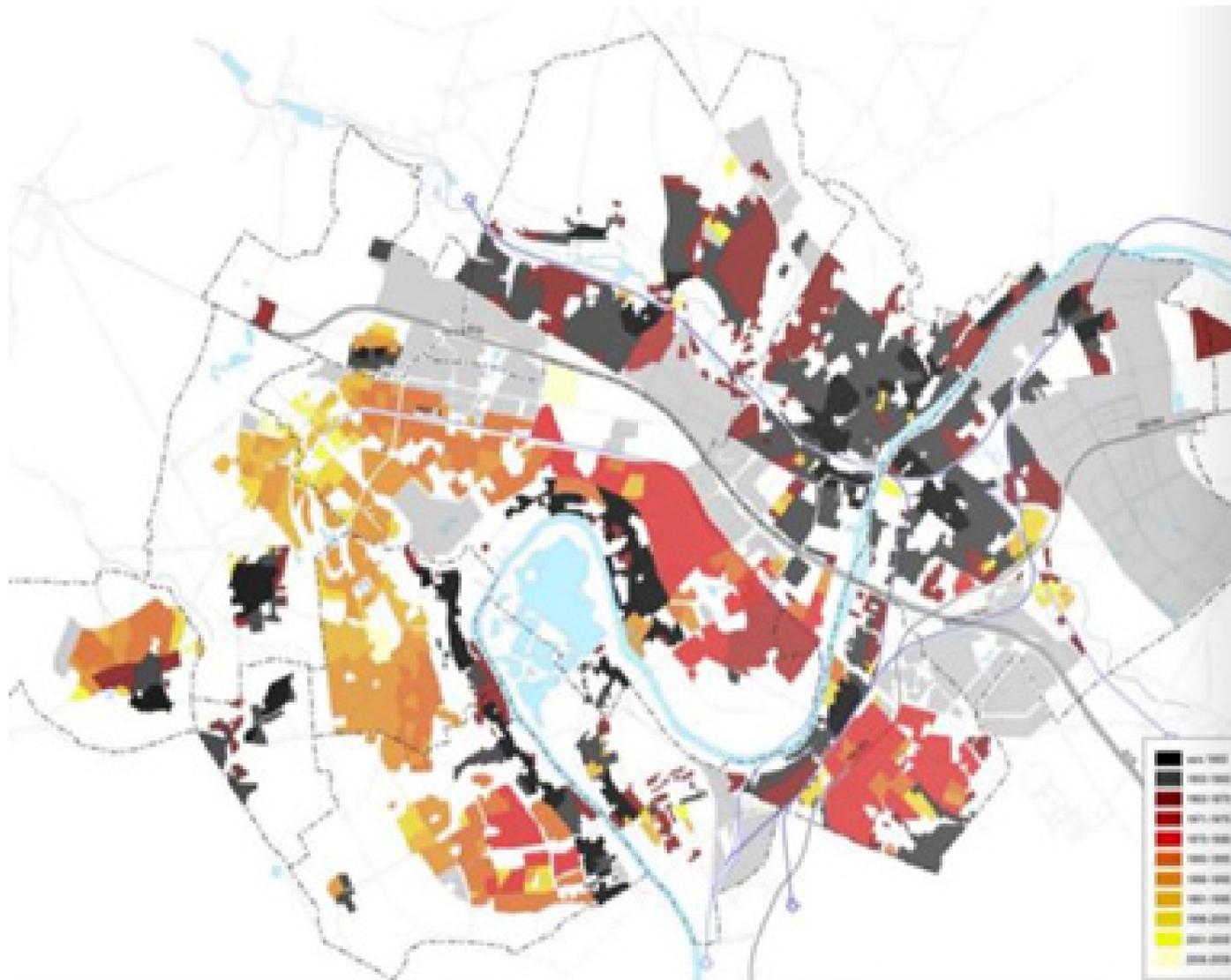
L'urbanisation des noyaux urbains plus récents et de la ville nouvelle s'est effectuée majoritairement sur les plateaux, en amont des coteaux. Ce qui amène à une coupure bien marquée entre urbanisation ancienne et celle plus récente, entre présence en pied de coteaux et implantation sur les plateaux. L'essentiel des tissus urbains récents s'organisent en suivant le tracé de la boucle de l'Oise, selon l'axe de l'amphithéâtre.



Coupe Schématique
Atlas des paysages du Val d'Oise, CAUE95

2. UN ACCROISSEMENT URBAIN CONTINU

Au début du XXème siècle, les villages de l'actuelle communauté d'agglomération étaient des petits bourgs ruraux et agricoles de moins de 1 000 habitants, parsemés autour des boucles de l'Oise. A partir de la seconde moitié des années 60, le premier Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme voit le jour, et avec lui la volonté de création d'un pôle dense et autonome hors Paris, qui deviendra Cergy-Pontoise.



Densification progressive du site
SCOT

- De 1966 à 1975 : Des logements et des équipements.

Les quartiers de Cergy-Préfecture et des Touleuses à Cergy, concentrent l'essentiel de la création de logements destinés à accueillir les 24 000 nouveaux habitants qu'enregistre l'agglomération à cette période. Les nouveaux habitants accueillis sont soit des ouvriers venant travailler dans les usines automobiles, soit une population issue des classes moyennes -employés et fonctionnaires- cherchant à se loger en dehors de Paris. A cette époque, l'espace régional se structure autour de fonctions urbaines regroupées dans des centres, selon une logique de zoning : préfecture, hôtel de ville, centre commerciaux -les 3 fontaines-, écoles et centres éducatifs.

- Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980 : Développement du logement pavillonnaire et innovation

Suivant les instructions des pouvoirs publics qui condamnent en cette période le gigantisme urbain, et pour faire écho à des opinions plébiscitant la vie à la campagne et le mitage pavillonnaire des périphéries urbaines, c'est un nouvel élan pour la culture urbaine qui se profile. Si dès l'origine, il était prévu d'implanter des logements individuels en périphérie urbaine, cette période viendra renforcer le trait, en témoigne les concours d'architecture de maisons de ville au Val-Maubuée et Jouy-Le-Moutier, dont les cahiers des charges mettent l'accent sur l'intégration paysagère et le respect des formes anciennes pré-existantes aux sites. Au recensement de 1975, au niveau de l'agglomération l'on compte 72 800 habitants avec 38% d'ouvriers, 24% d'employés et 17% de cadres, signe d'une mixité sociale équilibrée sur le territoire. L'autre mot d'ordre sur cette période est l'innovation, qui se décline à différents niveaux : aérotrain à Cergy, télévision câblée, vidéobus, mais aussi en termes de mixité fonctionnelle. L'exemple du Centre administratif et culturel de Cergy réalisé en 1979 en témoigne, c'est à la fois un hôtel de ville, une bibliothèque, des commerces, une maison de loisirs et une école de musique.

- Des années 1980 à 2000 : Grand projet urbain et développement du site universitaire

Commence le développement d'un complexe universitaire à Cergy-Pontoise. L'enseignement répond aux besoins de la population certes, mais est aussi pensé comme levier pour pallier la crise du secteur industriel, afin d'attirer des emplois et de former à de nouvelles activités. L'on note aussi le développement de grands projets urbains, incarné par l'Axe-Majeur, mais aussi la ZAC du Puiseux qui deviendra le quartier de Cergy-Saint-Christophe, mixant zones d'activités et habitat.

- Depuis 2000, plus récemment : Une structure du logement en mouvement

Si entre 2006 et 2011, la croissance démographique s'est maintenue, avec un solde naturel positif, l'agglomération gagne en moyenne 1 149 habitants par an, mais qui pour se maintenir doit construire une moyenne de 1 300 logements par an. D'autre part, les besoins endogènes du territoire sont en mutation : décohabitation, réduction de la taille des ménages, croissance du nombre de familles monoparentales. Autant d'éléments qui viennent questionner l'adaptation de la structure de l'habitat et l'offre proposée.

II. LES MARQUEURS URBAINS QUI INTENSIFIENT LE RAPPORT A L'EAU

1. L'AXE-MAJEUR

Classé patrimoine d'intérêt régional, l'Axe Majeur s'inscrit dans une boucle de l'Oise de Cergy-Pontoise. C'est un grand tracé urbain qui relie l'île et l'amphithéâtre. C'est un lieu de vie, de promenade, d'expressions et de spectacles, de rencontres. Il est composé de douze stations sur une longueur de 3,2 kilomètres et débute dans le quartier auquel il a donné son nom, Axe Majeur - Horloge et s'achève à la limite avec Neuville-sur-Oise au carrefour du Ham, après avoir survolé les étangs artificiels de Cergy-Neuville.

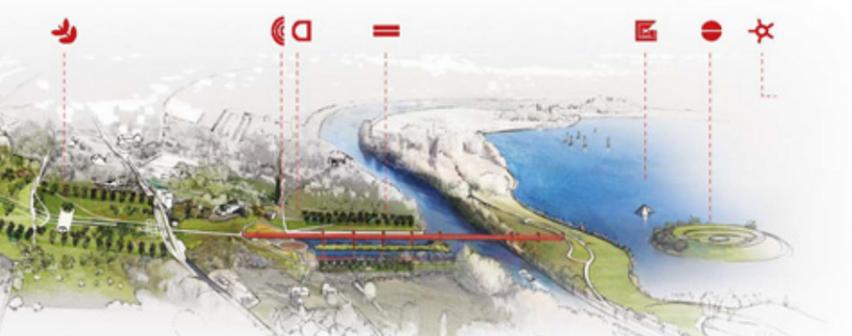
12 stations

Sur les trois kilomètres de l'Axe Majeur, 12 stations jalonnent le paysage naturel et urbain.



<p>LA TOUR BELVÉDÈRE</p> <p>36 mètres de haut, 3,68 m de côté. Elle est légèrement inclinée (1,5°) en direction de Paris. À l'intérieur, un escalier effectue 12 rotations, et un pavement sur chacun des 32 paliers permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée. Son sommet offre une remarquable vue panoramique sur le nord-ouest de la métropole parisienne.</p> 	<p>LA PLACE HUBERT RENAUD ET LE LAGER</p> <p>Sa forme circulaire symbolise le monde avec ses 360 degrés. C'est le pivot où se rencontrent l'axe majeur et l'axe du centre urbain. Le passage découpé dans les bâtiments dessinés par l'architecte catalan Ricardo Bofill est une invitation à la découverte de l'axe majeur. Au-dessus, un rayon laser s'échappe du haut de la Tour vers le Carrefour du Ham, dernière des 12 stations.</p> 	<p>LE VERGER DES IMPRESSIONNISTES - CAMILLE PISARRO</p> <p>Témoin du passé agricole de Cergy-Pontoise, le verger est semblable à ceux qu'ont aimé peindre les impressionnistes dans les vallées de l'Oise. Il y a un peu plus d'un siècle. À chaque saison, le Parc des Impressionnistes offre un visage différent. Étonnantes couleurs de l'automne, silhouettes des arbres grêlés et fleurs printanières se succèdent.</p> 	<p>L'ESPLANADE DE PARIS</p> <p>C'est un lieu de promenade, de rencontre et d'animation de l'axe majeur. Grâce à une entreprise mécène, les parcs de la cour Napoléon du Louvre y ont pris place, lien supplémentaire entre l'axe majeur et l'axe historique de Paris. Au centre, la fontaine de vapeur, offerte par les habitants de Cergy-Pontoise est le symbole de la géothermie naturelle du site.</p> 	<p>LES DOUZE COLONNES ET LA TERRASSE</p> <p>À l'extrémité de l'esplanade, les 12 colonnes symbolisent l'ancrage de l'axe dans le territoire. De même taille que celles de l'arc du Carrousel, elles indiquent la limite entre le plateau et la vallée. Un grand emmarchement permet de descendre jusqu'à la Terrasse qui offre une vue incomparable sur l'Île-de-France, la vallée de l'Oise, les étangs, la base de loisirs. Il est possible de prendre conscience de la situation de Cergy-Pontoise au cœur de la région.</p> 	<p>LES JARDINS DES DROITS DE L'HOMME - PIERRE MENDIÈS FRANCE</p> <p>Les Jardins constituent la liaison entre le plateau habité et la vallée de l'Oise. Les arbres conservés offrent un alignement de Paris provenant des cotés de Vinci, en Italie, planté par François Mitterrand, Président de la République, le 16 octobre 1998. Deux rangées de tilleuls dorés, offerts par des entreprises mécènes, bordent ces jardins. L'alignement central de l'axe majeur prend ici la forme d'un escalier. En le descendant, on entre progressivement dans l'intimité naturelle des jardins des bords de l'Oise.</p> 
---	--	---	--	--	---

Brochure Axe Majeur - Cergy-Pontoise Association Axe Majeur



<p>L'AMPHITHÉÂTRE - GÉRAUD PHILIPPE</p> <p>Situé au bas des jardins, l'amphithéâtre offre un cadre idéal pour les spectacles. L'axe majeur offre une vue panoramique sur la vallée de l'Oise.</p> 	<p>LA SCÈNE ET LE BASSIN</p> <p>La scène fait face à l'amphithéâtre. Elle est entourée d'un bassin qui permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée. Le bassin est relié à l'axe majeur par une passerelle.</p> 	<p>LA PASSERELLE</p> <p>Elle relie l'amphithéâtre à l'axe majeur. Elle est entourée d'un bassin qui permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée.</p> 	<p>L'ÎLE</p> <p>C'est un lieu de vie, de promenade, de rencontres et d'animation de l'axe majeur. Elle est entourée d'un bassin qui permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée.</p> 	<p>LA PYRAMIDE</p> <p>Elle est reliée à l'axe majeur par une passerelle. Elle est entourée d'un bassin qui permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée.</p> 	<p>LE CARREFOUR DU HAM</p> <p>C'est le point d'aboutissement de l'axe majeur. Il est entouré d'un bassin qui permet d'observer l'évolution du paysage au cours de la montée.</p> 
---	--	--	---	---	---

Valorisation Patrimoniale et Culturelle

Lieu de mémoire et de patrimoine, la maison de Anne et Gérard Philippe, est une maison bourgeoise dans un parc arboré de 5 hectares en bord d'Oise. Elle est acquise en 1954 par Gérard Philippe, icône du théâtre et du cinéma français de l'après-guerre, et sa compagne Anne qui est écrivaine. Cette maison, adossée à l'amphithéâtre et bassin de l'Axe-Majeur forme un ensemble. L'on pourrait se demander quelle programmation à vocation culturelle, patrimoniale, récréative et nourricière pourrait-on impulser ?



Maison de Anne et Gérard Philippe
Ville de Cergy

Accessibilité de l'Axe-Majeur et insertion spatiale

Jusqu' alors, l'Axe-Majeur est accessible via deux dessertes, une par le haut dans le quartier de Axe Majeur-Horloge où l'on retrouve quelques offres de stationnement, une seconde par le bas en bord d'Oise via un axe piétonnier. Quelle offre de stationnement et d'accessibilité suffisante pour accéder à l'Axe Majeur ? Quelles connexion visuelle et insertion spatiale et sociale entre Saint-Christophe, quartier QPV et l'Axe-Majeur adjacent ?



Quartier Saint-Christophe
Pavillon de l'Arsenal

Mise en valeur paysagère

Le carrefour de Ham est la dernière station de l'Axe-Majeur, c'est un point paysager stratégique important puisqu'il met en relation la base de loisirs, le port, les berges et le campus de Neuville. Il est situé à l'entrée de ville, sur l'échangeur de la RD203. Quel traitement routier et paysager du Carrefour du Ham pour mettre en valeur la boucle de l'Oise et insérer dans le paysage la station 12 de l'Axe Majeur ?



Carrefour du Ham
Association Axe-Majeur

2. L'ÎLE-DE-LOISIRS



Vue aérienne de l'Île-de-Loisirs
Office du tourisme de Cergy-Pontoise



l'Île aux Trésors, film de Guillaume Brac
sur l'Île-de-Loisirs
France Culture

Créée il y a plus de 40 ans sur d'anciennes sablières, l'île de Loisirs est composée d'étangs artificiels qui s'étendent sur plus de 250 ha, dont 150ha de plan d'eau. Avec plus d'un million de visiteurs chaque année, elle est l'un des équipements majeurs du territoire. **Premier lieu touristique de fréquentation du Val-d'Oise, l'Île-de-Loisirs est un espace nautique privilégié pour les franciliens, qui s'y rendent en abondance aux beaux jours.** C'est un équipement central de la région, qui répond à la volonté de l'Etat de doter les Villes-Nouvelles d'équipements structurants pour le grand public francilien. Accessible depuis la passerelle de l'Axe-Majeur et depuis une passerelle située au niveau du Port Cergy, l'île propose des parcours sur 5 kilomètres en pleine nature, ainsi que des activités nautiques diverses tel la voile, le kayak, le pédalo, de l'accrobranche et 5 000m² d'espaces de baignade. C'est un îlot de fraîcheur et de biodiversité mais la question de la préservation environnementale du site se pose : les nuisances et déchets sauvages sont notables, la qualité de l'eau est irrégulière et les phénomènes de sécheresse répétitifs viennent altérer le site

Se pose aussi la question de la sécurité sur site, puisque l'année 2020 a comptabilisé entre 400 et 500 interventions liées à des noyades mais aussi des incivilités. **Avec 1,5 millions de visiteurs par an et 30 000 visiteurs par jour en jours d'hyper pointe, l'Île-de-Loisirs accueille 50% des visiteurs venant du Val d'Oise, 30% de Seine-Saint-Denis et 20% du reste de l'Île-de-France.** L'Île-de-Loisirs peut être perçue comme un parc urbain socio-culturel, « le jardin de ceux qui n'en ont pas » comme l'indique Nicolas Cook son dirigeant.

3. PORT-CERGY



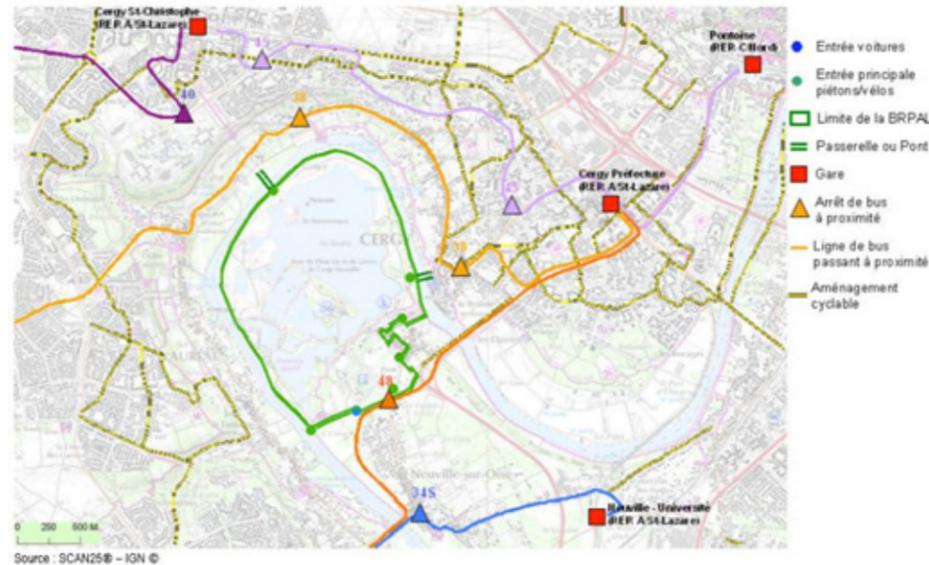
Photographie de haut en bas : Cergy Village et Port Cergy
Office du Tourisme de Pontoise

Port Cergy est le lieu de jonction entre la ville nouvelle, le village ancien de Cergy et une porte d'entrée vers l'Île-de-Loisirs. Situé à 10min à pied de Cergy-préfecture, l'on note le passage d'une ambiance autoroutière à villageoise avec ses rues pavées bordées de jardinières et candélabres façon XIXème. Lieu de convivialité, le port de plaisance offre des terrasses pour se restaurer au bord de l'eau. Lieu habité, le port de Cergy borde l'ancien noyau villageois, en ce sens il fait le lien urbain entre le village et la ville nouvelle. Quartier touristique, mais aussi pleinement habité, C'est un port de plaisance entièrement artificiel, conçu dans les années 80. L'architecture du Port, conçue à l'origine par François et Bernard Spoerry est en décalage avec celle de la ville nouvelle. Avec ses frontons, ses faux clochers, sa tourelle à colombages... elle flirte avec le pastiche, reproduisant une architecture de village idéalisé.

Aussi, le site de Port Cergy est très sensible à la pression foncière et un projet d'extension, baptisé Port Cergy II était en débat jusqu'à peu. Le port dans l'état actuel accueille 60 bateaux, l'enjeu était de créer une extension portuaire pour tripler l'offre d'accueil. Le projet avait pour ambition de coupler avec une offre de 300 à 600 logements et une multiplication des offres de commerces par 3.

Le projet a soulevé la contestation des riverains qui craignaient une modification considérable des flux sur leurs lieux de vie, une densification difficilement soutenable sur un site de cette envergure.

Un autre élément central du débat fût la proximité avec la plaine maraîchère de Cergy. En effet, le schéma sur lequel un périmètre est tracé entoure une trentaine de maisons et plusieurs hectares de terres agricoles.



Accessibilité de l'Île-de-Loisirs
Institut Paris Région

C'est un lieu de vie et d'épanouissement, de rendez-vous familiaux et amicaux, notamment pour les foyers les moins favorisés. Mais c'est aussi une opportunité d'accueil spécifique qui comprend un centre d'hébergement d'urgence pour femmes et personnes en exil. Enfin, se pose la question de la pérennité du site, car son modèle économique est fragile et les coûts de gestion, dont notamment l'entretien des équipements, sont très importants. Cette fragilité et complexité du site appellent à « développer une vision ambitieuse et partagée de cet espace » comme l'indique son directeur. En résumé, l'île de loisirs est un lieu social et populaire qui représente un enjeu de développement touristique et interroge les leviers possibles pour atteindre une pérennité économique, mais c'est aussi un sanctuaire environnemental sous-pression.

4. LA PLAINE MARAÎCHÈRE

Au centre de Cergy, la ville-nouvelle, la plaine maraîchère a hérité d'une localisation de carrefour, délimitée par l'Oise au sud, le Bois de Cergy au Nord et une voie rapide à double sens -boulevard de l'Hautil- qui traverse l'Oise par un pont surélevé (d'une quinzaine de mètres environs) isolant ainsi la zone maraîchère de sa partie Ouest. La plaine Maraîchère est implantée sur une zone inondable, elle est le témoignage d'un passé agricole fort de l'agglomération de Cergy-Pontoise en milieu du XXème siècle.

Ce sont 13 exploitations agricoles qui se partagent 82 hectares de surface, essentiellement en culture de maraîchage et sous serre, un tiers de la production est biologique. Une enquête de 2012 a évalué que 95% de la production agricole sur Cergy-Pontoise est vendue en dehors de l'agglomération commercialisée par Rungis ou les circuits courts des marchés de Paris, d'une Amap de Bagnolet etc...).



- Quand bien-même des points de ventes directes sont organisés, les agriculteurs de la zone maraîchère ne vendent aucun de leurs produits sur les quatre marchés forains que comporte l'agglomération de Cergy Pontoise, **Entre éloignement ou insertion urbaine des zones de culture ? Qu'en est-il des liens avec le reste de la ville et les citoyens ? A qui sont destinés les produits agricoles de la ville ?**

- Menacée par le projet Port Cergy II (pour l'heure abandonné) la plaine maraîchère voit son terrain peu à peu menacé par les opportunités foncières qu'il pourrait représenter. **Quelle forme de sécurisation foncière adopter pour pérenniser l'agriculture locale ?**

- Le lieu est souvent le terrain d'incivilité, des serres taguées et des déchets sauvages. **Qu'en est-il de l'entretien de la zone ? Et des conflits d'usages ?**

Carte de situation de la plaine maraîchère IAURIF, 2005



Vue aérienne de la plaine maraîchère Atlas du paysage du Val d'Oise, CAUE 95



36 Vue de la plaine maraîchère 13 communes

III. LE TERRITOIRE EN PROJET : QUELLE INTEGRATION DE L'OISE ?

1. L'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE EN PROJET

Le projet Grand Centre



Le projet Grand-Centre CACP

Le projet Grand-Centre a pour ambition d'affirmer le rôle stratégique de Cergy-Pontoise, et de renforcer l'attractivité de l'agglomération. Comme l'indiquent les documents de l'agglomération à ce sujet, il s'agit de développer «un pôle de centralité urbaine, économique et universitaire puissant, dynamique et innovant ».

- Quartier Marjoberts et siège de 3 M**
Nouveau bâtiment de 11 000m2 et nouveau quartier de 11 000 logements
- Centre 3 Fontaines**
Travaux d'extension avec la création de 16 000m2 supplémentaires et reconfiguration des parkings
- l'Ilot Etoile**
Nouvel immeuble de bureaux pour 350 salariés et 150 logements étudiants
- Pole Gare :**
Restructuration de la gare de Cergy-Préfecture renforcement du pôle d'échange multimodale, amélioration de sons accessibilité et visibilité
Ouverture de la gare sur le parvis et implantation de commerces
- Immeuble de bureaux du Verger :**
22 000m2 sur 2 bâtiments
- Bassin nordique :**
Bassin extérieur chauffé de 50 m de long, 8 lignes de nage
- Batiment CAF et la Tour Engie :**
-Travaux de reconversion de l'ancien bâtiment de la CAF,
-Reconversion de la Tour Engie, clasée imeuble de grande hauteur (IGH)

Immeuble les Vergers, Bassin Nordique, l'Ilot Etoile, Marjobert, siège 3 M

Au niveau des espaces publics



Le projet Grand-Centre CACP

L'enjeu principal est de renforcer les espaces verts, pour répondre positivement à la construction de bâti et conserver une structure de «ville-jardin ». Ainsi est prévue la construction de 16 nouveaux hectares d'espaces verts -sur un territoire total de 110ha, soit 22% d'espaces verts. D'autre part, le projet aborde une dimension paysagère, via la création de belvédères visant à préserver une liaison visuelle avec la trame verte du territoire. les quartiers à proximité du Grand-Centre, dont notamment les Touleurs, Plants, Chênes et Linandes) pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Au niveau de l'habitat



Le projet Grand-Centre CACP

Au niveau de l'emploi



Le projet Grand-Centre CACP

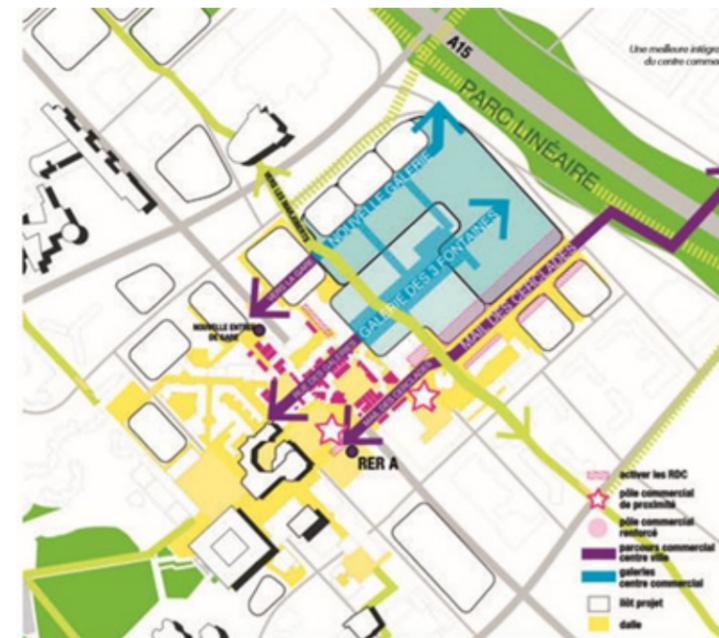
Aujourd'hui, l'offre de bureaux est diversifiée mais vieillissante. Le maintien d'un pôle de bureaux sur le Grand Centre constitue un objectif prioritaire pour conserver l'activité de services et l'emploi à Cergy-Pontoise.

L'ambition du projet est de créer 3 000 emplois sur 45 000m2 de bureaux supplémentaires, accompagnés d'une animation urbaine et commerciale afin de renforcer l'offre de services pour les travailleurs.

Un des objectifs est de redonner des usages commerciaux aux rez-de-chaussée et de compléter l'offre de proximité.

Le plan urbain de référence prévoit un parcours commercial dans le quartier autour de trois axes :

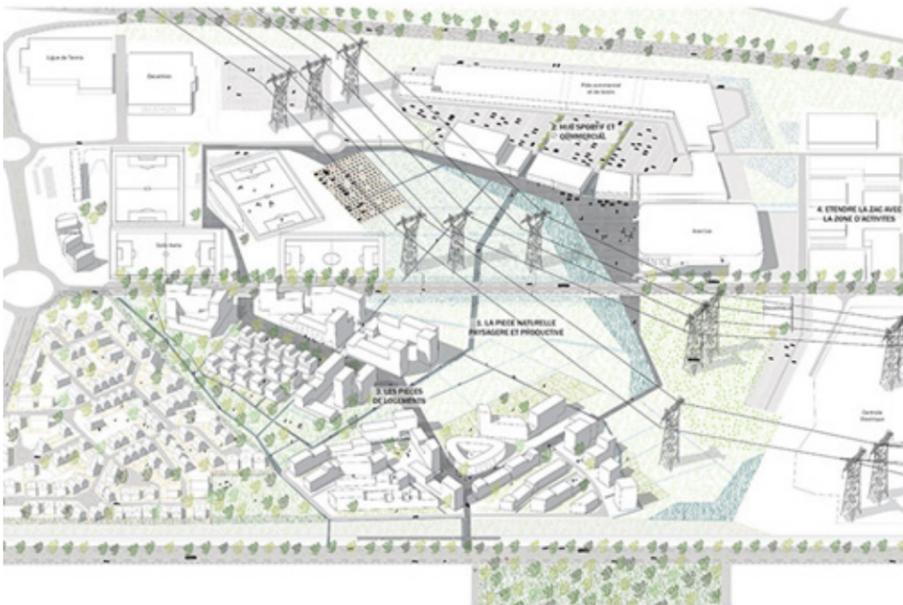
- la rue des galeries, rue commerçante déjà existante
- le mail des Cerclades avec le renforcement des commerces en rez-de chaussée
- un nouveau mail à créer avec la recomposition de Cergy 3, pour relier les 3 Fontaines et la passerelle existante au-dessus du boulevard de l'Oise.



Le projet Grand-Centre CACP

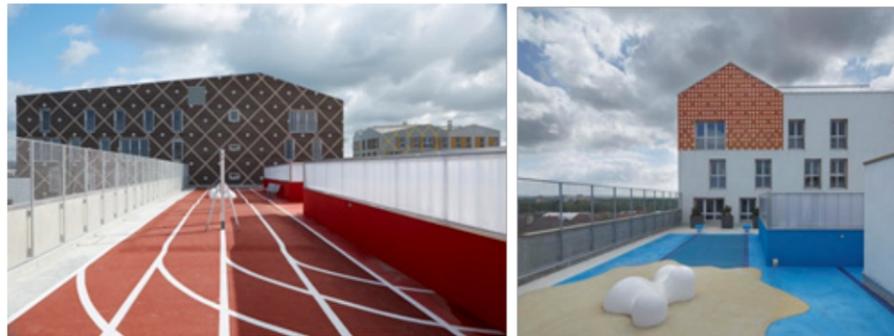
Le parcours commercial sera accompagné d'une requalification importante de l'espace public : dallage du sol, bancs, jeux pour enfants, sculptures...De plus, est prévue la restructuration du pôle commercial des 3 fontaines au cœur de l'îlot Grand-Centre, avec l'objectif de redéfinir son positionnement en termes de marques et de marché. L'extension du centre commercial de 15 000 m² et la réorganisation des parkings permettront d'optimiser son fonctionnement.

Les logements de La Zac des Linandes II – Cergy



Projet de la ZAC des Linandes II
agence Uaps

Les logements du Quartier Bossut à Pontoise



Caserne Bossut à Pontoise
Agence Phileas

Liesse II, Saint-Ouen-L'Aumône



Liesse II
Agence Phileas

Porté par l'agglomération, les Linandes est un projet urbain mixte, dont 57 hectares sont dédiés au sport et aux loisirs, à proximité d'un projet d'écoquartier de 1 500 logements et d'un parc urbain de 10 hectares.

Sur une ancienne caverne militaire, ce sont 25 hectares de site de projet, qui prévoient la construction d'un écoquartier avec 2600 logements, des bureaux et commerces, ainsi que des équipements publics autour d'un grand parc urbain.

Le projet de Liesse II à Saint-Ouen l'Aumône vise une extension urbaine sur 90 hectares, avec le développement d'écrans résidentiels

2. LE CY CAMPUS : DU PROJET UNIVERSITAIRE AU PROJET URBAIN

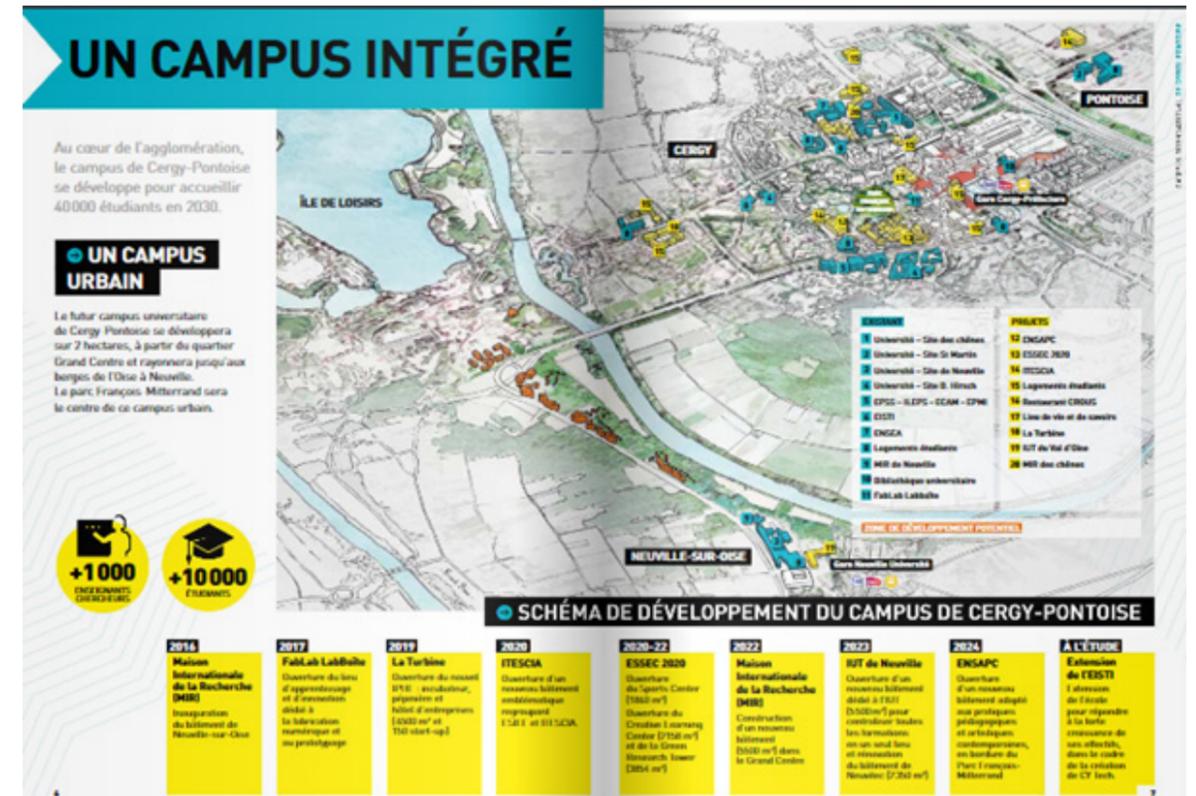


Schéma de développement du Campus CACP

Troisième pôle universitaire en Ile-de-France, avec 24 000 étudiants à l'actuel, l'ensemble universitaire enregistre une croissance forte et a pour objectif d'accueillir 40 000 étudiants à horizon 2030, ce qui n'est pas sans poser la question de l'offre de logements adaptée. Le campus est constitué de 15 établissements publics et privés et structurés autour de 5 pôles universitaires. L'objectif en vue du projet de Campus est le top 200 des meilleures universités mondiales tout en veillant à offrir aux membres académiques une qualité de vie renforcée. Pour cela, l'enjeu est de structurer l'intégration entre les établissements et de renforcer sa visibilité et son attractivité à l'international. Mais il s'agit aussi d'un enjeu urbain, puisque le projet universitaire marque les dynamiques territoriales, avec une population étudiante marquée sur le territoire de l'agglomération, qui va se renforcer dans la décennie à venir.

C'est une ville-campus qui se dessine, structurée autour de deux hubs. Le premier aux abords du quartier de Cergy-Préfecture, qui concentre les services et centres de formations. Un second, autour du site du campus actuel de Neuville, aux abords des rives de l'Oise, qui a pour vocation à concentrer des équipements sportifs et de logement.

Les questions que soulèvent ce projet de campus sont nombreuses :

- Les prévisions sont ambitieuses en termes d'accueil des étudiants et posent la question de la dotation suffisante en logements. Y a-t-il un risque de substitution de l'habitat actuel, notamment celui des populations les plus vulnérables, vers du logement étudiant. Si oui, quels sont les leviers d'actions pour encadrer et limiter cette dynamique ? **Quel modes de co-habitation entre habitants et étudiants ?**

- L'attractivité d'un territoire passe aussi par l'image qu'il véhicule. La nature, le paysage et l'eau sont de fait des composantes pour la construction de cette image de « bien être ». **Comment profiter de l'opportunité de travailler dans un cadre agréable ? Aussi, l'offre de services est-elle suffisante pour l'accueil de cette nouvelle population ?**

IV. TEMOIGNAGES

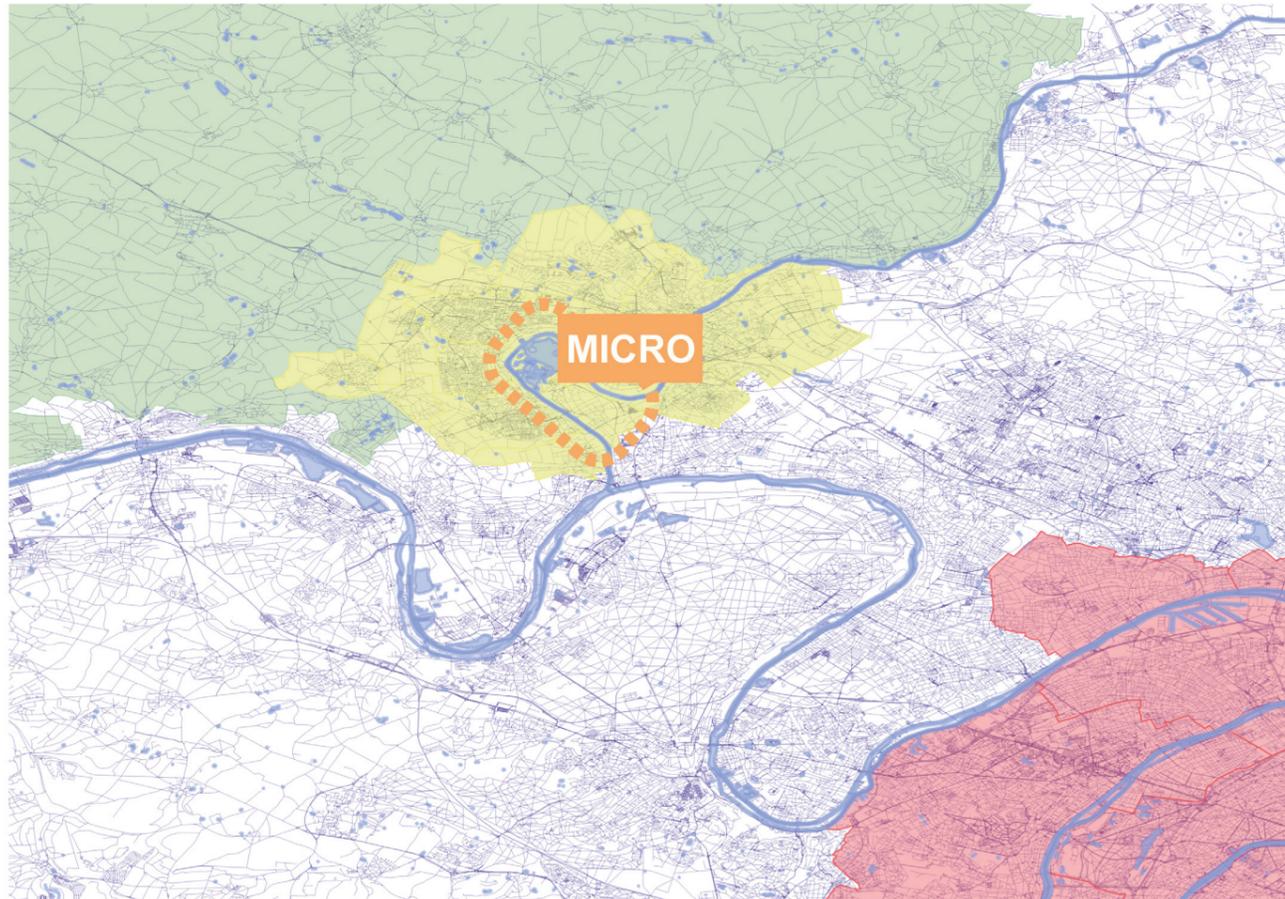
QUELLE(S) PRISE EN COMPTE DE LA RIVIÈRE DANS LES PROJETS DU TERRITOIRE ?»

Voir la retranscription intégrale de la table-ronde

A Cergy-Pontoise la rivière est fondatrice, toute l'attraction et le paysage ont été construits autour de la présence historique et patrimoniale de cette rivière. L'urbanisation s'est faite par strates. L'approche retenue dans les premiers temps de l'urbanisation était de ne pas approcher de trop près les villages préexistants dont les villages-rues le long des rives, pour préserver leur identité. Un second temps de l'urbanisation fut marqué par l'enjeu de relier la ville à l'Oise, avec la création de l'Axe-Majeur, des étangs de Cergy, de belvédères. Si les approches paysagère et sociale ont été privilégiées dans les projets d'urbanisme de l'agglomération, l'enjeu aujourd'hui est d'approfondir ce travail, pour répondre aux conditions actuelles fort différentes et aller plus loin.

L'extension du campus, est un des grands projets du territoire en cours. Les sites universitaires sont marqués par leurs proximités avec la rivière, qui est un élément clé dans le projet. Marketing urbain ou réelle prise en compte de l'eau ? Le projet de développement de campus, vise à renforcer le triangle Pontoise-Saint-Martin-Neuville, qui enveloppe la Base de Loisirs et intègre l'Oise à l'ensemble. Ainsi, le projet propose un campus structuré autour d'un « hub » autour du Parc François Mitterrand et un second pôle « au fil de l'eau », sur les berges des rives avec le développement d'un quartier universitaire à fonction résidentielle. L'enjeu est d'amplifier les usages pour fédérer la communauté universitaire au sein de ce triangle et de renforcer les liaisons, qui bien qu'existantes sont encore peu lisibles.

- **Quelle offre de service a-t-on à proposer à la communauté universitaire ?**
- **Comment ces usages se mettent en scène dans une organisation de l'espace ?**
- **Est-ce que l'Oise apporte quelque chose au projet ?**
- **Le modèle de campus existant est-il un projet académique ou un projet urbain ?**
Si c'est un projet urbain, elle est centrale, si c'est un projet universitaire elle n'a qu'un rôle périphérique dans le contexte de grande concurrence académique.



A l'échelle Micro, au niveau des rives de l'Oise, Au niveau des rives de l'Oise, l'enjeu du foncier disponible couplé à la préservation de l'environnement, en font des sites stratégiques délicats. Néanmoins, les rives sont un des espaces privilégiés. Lieu de promenade, de ressourcement, de convivialité et de rencontres, elles offrent des espaces de respiration en plein coeur urbain.

I. LES RIVES : RETROUVER LES CHEMINS DE L'EAU

1. Typologie de berges
2. Les berges où l'épineuse question de la co-habitation

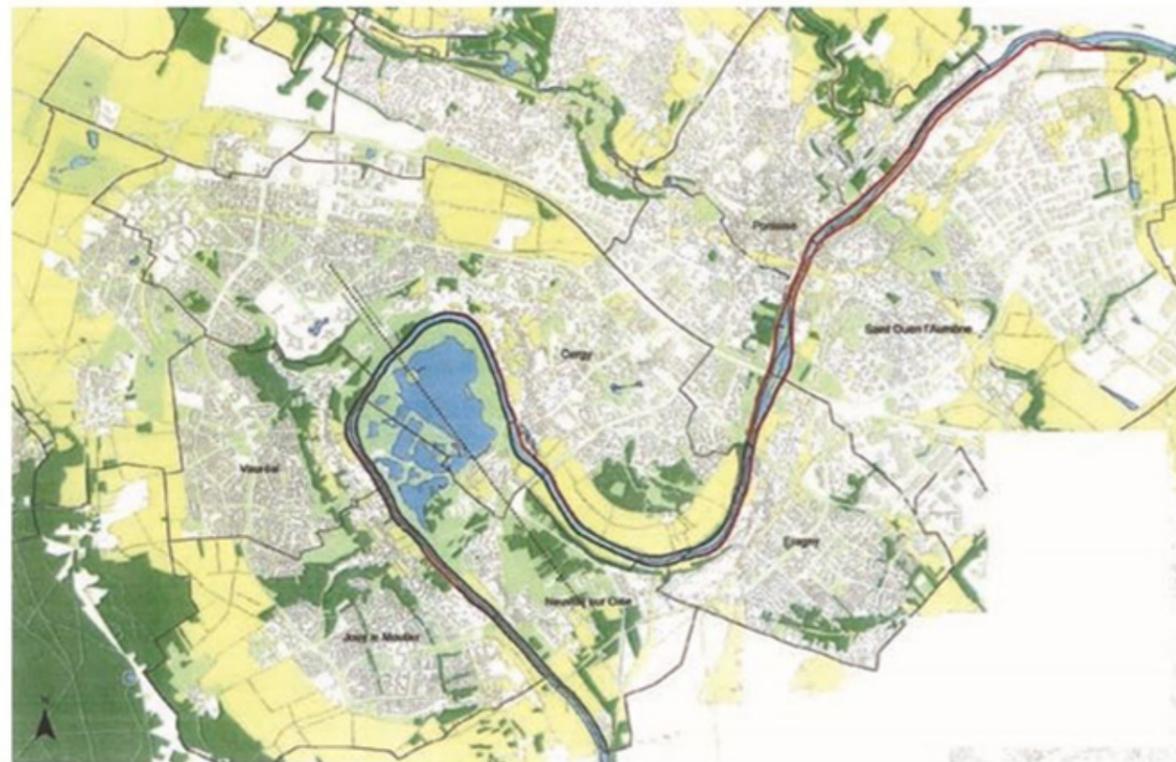
II. LES USAGES : ENTRE EXISTANTS FECONDS ET PERSPECTIVES D'AMPLIFICATION

III. TEMOIGNAGES :

**«Cergy-Pontoise, 50 ans après :
Quel(s) dessein(s) pour cette ville-nouvelle
façonnée par la géographie de l'Oise ?»**

I. LES RIVES : RETROUVER LES CHEMINS DE L'EAU

C'est par l'intermédiaire des rives que la rivière se coud dans le tissu urbain et ouvre ainsi au dialogue. Néanmoins, quand bien même les berges de l'Oise ne sont que partiellement urbanisées sur le territoire, la rivière demeure peu perceptible dans certaines localités dues au reboisement spontané des rives. Elles sont le lieu de formes d'occupation et d'activités hétéroclites, d'aménagements sporadiques comme des habitats informels ou a contrario de grosses opérations urbaines à l'image de Port-Cergy. Dans la variations des séquences, trois typologies de berges peuvent être recensées sur le territoire : des berges dites naturelles -non bâties- , des berges « pavillonnaires» à caractères privatif ou aménagées en espace public et enfin des berges urbaines qui regroupent des linéaires en centre-ville, des promenades urbaines et des abords d'installations industrielles.



— Berges naturelles	— Zones agricoles	— Bâtiments
— Berges pavillonnaires	— Boisement	— Limites communales
— Berges urbaines	— Parcs et trame verte	
— Zones urbaines	— Eau	

Typologie des berges de Cergy-Pontoise
S.A.N, 2003

1. TYPOLOGIE DE BERGES

Les berges naturelles



Ripisylve en bord de Neuville
Clhoé Ottini

Promenade sur les rives
de l'Isle-Adam
13 Communes

Les berges dites naturelles sont caractérisées par leur absence de bâti, d'un linéaire de 15 kms, elles sont parcourues de ripisylve –formations arborées spontanées- qui s'est développée et dissimule des enrochements de nature variées. Ce sont pour la plupart des espaces agricoles comme dans la plaine maraîchère, boisées ou de prairies. Ces berges sont en grande partie situées en zone inondable et constituent des champs d'absorption des crues.

Le cheminement en berges présente une grande variété de paysage : des promenades ombragées en sous-bois à Neuville sur Oise ou bien à Vauréal au clos, des espaces ouverts qui permettent de situer la rivière, la vallée de l'Oise, la plaine maraîchère de Cergy, l'Axe Majeur, ainsi que les jardins familiaux de Jouy le Moutier.

Les berges pavillonnaires



Situées dans un contexte résidentiel d'habitat individuel, ces berges ont la caractéristique d'être plus la grande partie inscrite en zone inondable. L'on pourrait distinguer deux types de berges pavillonnaires: celles à caractère privatif et celles aménagées en espace public.

Les premières peuvent être cultivées et se présentent comme une extension du jardin privatif, ou bien négligées et délaissées, traitées comme des fonds de parcelles, lieu de débarras sans grandes préoccupations paysagères.



Berges d'Eragny à
Saint-Ouen-l'Aumône
13 communes

Les berges négligées n'appartiennent pas à un type d'habitat, cela peut concerner une grande bâtisse à la façade noble et tournée côté rue, ou une forme d'habitat plus précaire.

Tandis que les berges aménagées en espaces publics sont essentiellement situées à Eragny et Saint Ouen jusqu'au pont SNCF, elles font l'objet d'un traitement technique et paysager global, bien souvent concomitant à la réalisation d'un quartier d'habitation.

Les berges urbaines

Ce sont des berges aménagées dans un contexte urbain, dense ou industriel.

- Les berges en centre-ville



Berges du port de Cergy
Office du tourisme de Pontoise



Berges de Pontoise
Office du tourisme de Pontoise

Situées de part et d'autre des ponts routier et ferroviaire de Pontoise et Saint Ouen l'Aumône, elles traduisent le développement historique des deux communes, où l'activité commerciale s'est développée via la voie fluviale, entraînant la construction de quais dans une grande diversité de technique. D'un linéaire de 1km elles sont un cheminement entre les deux villes, lieu d'échange et de rencontre. La présence des remparts de Pontoise vient renforcer le paysage des berges urbaines. Dans les couloirs plus urbanisés, le cheminement vers les rives se réalise plus via un traitement de l'espace public : promenade urbaine structurante, continuités vertes -parc, places plantées-pour conduire subtilement le riverain vers l'eau. Ces berges sont situées dans un contexte urbain qui longe des espaces publics comme La maison du Parc à Jouy le Moutier, Le Parc des Larris à Pontoise, ou bien encore les berges aménagées de Port Cergy. Il existe de nombreuses sentes, ruelles, nivelles reliant les villages et quartiers anciens à l'Oise, qui sont autant d'éléments de patrimoine vernaculaire. Cette transversalité des voies anciennes n'a pas été perturbée en dépit de l'urbanisation galopante, néanmoins les liaisons entre les nouveaux quartiers et l'Oise sont rares.

- Les berges industrielles



Berges de Saint-Ouen-l'Aumône
Atlas des paysages du Val d'Oise, CAUE 95

Les berges industrielles se retrouvent entre Neuville-sur-Oise et Mery-sur-Oise interrompant la continuité du cheminement piéton le long de la rivière. Toutefois, elles sont situées essentiellement à Saint-Ouen-l'Aumône, qui abrite dès les années 1970 trois importantes zones d'activité. Le long du parc d'activités d'Épluches, ainsi que du Parc Jaune, les berges appartiennent aux industries, dont notamment les activités du BTP. Certaines activités sur la berge utilisent la voie d'eau (MGF, Lafarges, Béton de France) ou disposent de quais et utilisent le fret fluvial suivant les besoins de leurs clients (SLPM). D'anciennes friches industrielles se retrouvent dans ce secteur, qui couplées aux activités de matériaux de construction posent de sérieux défis en termes de pollutions des sols et d'eau. Des projets de délocalisation des industries du secteur de la Porte Jaune sont actuellement en cours de discussion.

2. LES BERGES OÙ L'ÉPINEUSE QUESTION DE LA CO-HABITATION



Périmètre de protection ENS sur Cergy-Pontoise
SCOT de Cergy-Pontoise

Les ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, ainsi que de valoriser le patrimoine naturel et paysager auprès des habitants. Tout espace non bâti possédant une valeur intrinsèque écologique, paysager et/ou sociale et dont le caractère écologique est menacé et ou vulnérable peut faire l'objet d'une demande de classement en ESN, en vue d'une préservation contre l'urbanisation notamment. Les objectifs de l'ENS de la Boucle de l'Oise sont : La préservation et restauration de la biodiversité et qualité des paysages sur le site, la maîtrise du foncier sur les berges, jugées secteur prioritaire, la valorisation du site pour un accueil raisonné du public.

Plusieurs séquences se succèdent le long des berges de l'Oise, où le cheminement est marqué par de fortes discontinuités. Si la reconstruction du linéaire piétonnier a été rétablie de Conflans-Saint-Honorine jusqu'au port de Cergy, en passant par l'Île de loisirs de Neuville-sur-Oise, le sujet reste bien plus sensible sur d'autres espaces. Les berges ont été l'espace de développement d'habitats informels et spontanés. Ce qui n'est pas sans nous interpeller sur les modalités de gestion du foncier en espace à risque d'inondation et à l'environnement vulnérable marqué des sols argileux et touchés par l'érosion. Les municipalités adoptent des postures différenciées face à cette question. En vue de sanctuariser ces espaces, la commune de Cergy a procédé au classement en Espaces Naturels Sensibles la quasi-totalité de la rive droite, gage d'une protection foncière renforcée. A Cergy Rive-Droite, une quinzaine de sentes et des nivelles relient le noyau villageois à l'eau. Ces éléments de voiries à caractère et ponctuées de lavoirs, sont protégés via un classement en ZPPAUP -Zone de Protection du Patrimoine Architecturale, Urbain et Paysager-. Sur les berges privées, les négociations s'opèrent au cas par cas entre acteurs publics et propriétaires fonciers, en faisant prévaloir bien souvent leur droit de préemption. Tandis qu'à Vauréal, une politique d'acquisition foncière mise en place par la commune a conduit au délogement de formes d'habitats informels, implantés sporadiquement sur des parcelles étroites, afin de rétablir un linéaire de 130 mètres de berges.

Ces différentes typologies de berges viennent aussi nous interroger sur les ruptures et continuités au niveau des rives de l'Oise. Au niveau des traversées de l'Oise, des ponts et passerelles sont présents : entre Jouy-Le-Moutier et Neuville-sur-Oise, au niveau de l'Axe Majeur, à Port Cergy et au niveau du Boulevard de l'Hautil, entre Bois-Cergy et Neuville, au niveau du Boulevard de l'Oise qui relie Cergy le pont de Pontoise et Eragny-sur-Oise, le pont de Pontoise et la passerelle pour l'A15. Toutefois, la desserte piétonne et cyclable du site n'est pas évidente et les différentes vocations des berges laissent peu de place à la lisibilité d'un parcours piéton. Ce qui crée un sentiment ambivalent face à l'itinéraire à emprunter, entre ruptures et continuités.



Plan de transport de Cergy-Pontoise
CACP

II. LES USAGES : ENTRE EXISTANTS FECONDOS ET PERSPECTIVES D'AMPLIFICATION

Les bords de l'Oise sont un lieu de re-créativité, qui accueillent tant des usages spontanés de la part de ses habitants et visiteurs (barbecue, sport etc). C'est aussi le lieu où s'implantent des initiatives locales qui cherchent à promouvoir d'autres manières d'habiter, de construire en commun et de se lier à son territoire. Enfin, le site accueille des manifestations festives et culturelles, qui viennent ancrer le vécu territorial à la présence de l'Oise.

LABBOITE



LABBOITE
13 communes

Lieu d'apprentissage, de production, de partage, c'est un fablab situé dans le grand-centre autour de l'innovation technologique. Il comprend des espaces de travail collectif et individuel, des salles de machines, un atelier de conception, des ressources documentaires et des formations mais aussi des espaces de détente, le tout pensé dans un esprit d'ouverture et de convivialité

LA TURBINE



La turbine
CACP

La turbine c'est 6 500m² dédiés à l'entrepreneuriat et à l'innovation, sur 3 sites : au port de Cergy, à l'abbaye de Maubuisson ainsi qu'aux ateliers de Chennevières à Saint-Ouen-l'Aumône. C'est un incubateur-pépinière-hôtel d'entreprises qui propose une offre de bureaux et d'accompagnements aux porteurs de projets.

LES INCROYABLES COMESTIBLES



Les incroyables comestibles de Cergy
Incredible-Edible

Les Incroyables comestibles à Cergy, est né du mouvement citoyen sans frontières Incredible Edible et a pour vocation de rendre possible l'autosuffisance alimentaire et la co-création. Le mouvement réalise des potagers dans l'espace public, sur les balcons, en pied d'immeuble pour produire de la nourriture à partager. 24 points d'intervention sont recensés sur le territoire de l'agglomération. .

NO MAD FESTIVAL



Soirée salsa au No Mad festival
No-Mad-Festival

LA RUCHE



Evènement organisé par La Ruche à l'Axe-Majeur
La Ruche

CERGY, SOIT !



Festival Cergy Soit !
Cergy-soit

ART OSONS



Fresque réalisée sur le centre 3 fontaines dans le cadre
du cap's attack 2019
La Gazette du Val d'Oise

Avec un regard porté sur l'ailleurs et les cultures du monde, le No Mad festival fait la promotion d'une interculturalité vivante. Ce festival annuel prend place sur le toit de l'office du tourisme de Cergy, en bord d'Oise.

Créée en 2003 par des jeunes issus de l'agglomération de Cergy-Pontoise, l'association La Ruche œuvre à la promotion de la vie culturelle locale. Les valeurs portées sont : la proximité, des formats décalés et originaux, la diversité artistique et la pédagogie active. Chaque année, l'association organise une fête de la musique à l'Axe-Majeur.

Créé en 1998, le festival des arts de la rue et cirque Cergy, soit ! Est implanté en plein cœur du quartier Cergy Grand Centre et rassemble pendant 3 jours plus de 40.000 spectateurs, accueille entre 40 et 50 compagnies professionnelles chaque année et propose 100 à 150 représentations gratuites.

L'association art-osons a pour ambition de mutualiser les efforts des artistes autour de la création, des échanges artistiques et de la conception de projets culturels. Chaque année, l'association organise le festival cap's attack qui réunit 48 artistes pour réaliser en direct des fresques sur divers murs et façades (jusqu'à 7 mètres de haut et 26 mètres de long) des bâtiments de la cite artisanale.

III. TEMOIGNAGES

CERGY-PONTOISE, 50 ANS APRÈS : QUEL(S) DESSEIN(S) POUR CETTE VILLE-NOUVELLE FAÇONNÉE PAR LA GÉOGRAPHIE DE L'OISE ?

Voir la retranscription intégrale de la table-ronde

L'Oise est une présence vivante et vivace de l'eau, à prendre en considération dans les documents stratégiques d'urbanisme. L'eau a longtemps fait l'objet d'une volonté de maîtrise par ceux qui font la ville (digue, bassin de rétention etc), ou fût un élément de gestion à l'heure des hygiénistes (épuration, distribution), et depuis peu elle se regarde sous l'angle un risque (en témoigne le PPRI). La géographie de l'eau, en pensant son intégration au milieu, peut être le support d'une autre manière de projeter la ville. A l'heure actuelle, l'on retrouve une diversité des modes d'habiter tournés vers l'Oise. Qu'il s'agisse de vestiges d'anciennes villégiatures, des paysages d'industrie, ou bien de ceux aux qualités patrimoniales renforcées. Actuellement, la ville accueille deux fois plus de logements que la moyenne francilienne et dispose pour autant d'une réserve foncière conséquente qui lui permettrait d'y développer des futurs projets. Aujourd'hui, l'impératif de la qualité urbaine se greffe aux injonctions de densité. Refaire la ville sur la ville oui, mais sous quelles conditions ? Face aux incertitudes de notre temps, les projets d'extension urbaine se doivent d'être pensés sous l'aune de la mutabilité, du réversible, afin de produire des formes urbaines aptes à s'adapter aux besoins différenciés des époques à venir.

- Comment travailler au maillage entre densité urbaine et entités paysagères -les rives- pour permettre de favoriser l'implantation de nouveaux usages, et de facto contribuer à la dynamique locale du territoire ?

- Nous retrouvons sur les rives de l'Oise une cohabitation entre des habitants de haut standing et des occupations informelles, notamment dans les friches urbaines. Quelles sont les conditions de cohabitation ?

- Comment inclure d'autres formes d'habiter, moins normées, dans le cadre de l'existant ?

Entre réelle intégration écologique ou simple élément de marketing territorial, la question de la rivière en ville vient nous interpeller sur les fondements de nos actions. S'agit-il de penser un réel aménagement écosystémique qui prenne en considérant l'ensemble du cycle de l'eau, ou l'Oise est-elle une vitrine et un argument visant à renforcer l'attractivité territoriale du site ? La problématique choisie ici reflète bien toute la complexité d'appréhender un territoire vivant, dans l'articulation des différentes échelles, des différents enjeux et usages, pour appréhender une vision d'ensemble qui ne soit non pas statique mais bien réellement dynamique. De la relation ville-eau, bâti entre le territoire de Cergy-Pontoise et les boucles de l'Oise, viennent nous interroger sur comment :

- **FAIRE COHABITER** des activités économiques distinctes et vitales
Du tourisme fluvestre, aux logistiques fluviales, à l'agriculture urbaine...

-**TOUT EN INTEGRANT DES DYNAMIQUES** foncières et immobilières présentes
du phénomène de métropolisation, au campus international, aux besoins de logement

- **ET EN S'APPUYANT SUR UN ENVIRONNEMENT** hérité et qualitatif mais aussi fragile
d'un cadre de vie pittoresque ou plus moderne, d'un paysage présent mais néanmoins à révéler, de l'eau comme figure de risques mais aussi comme opportunité.

« *L'Oise est-elle une frontière ou un lien sur le territoire ?* »

« *Comment préserver, valoriser, révéler, activer la présence de l'Oise sur site ?* »

« *Comment créer des liaisons, matérielles et immatérielles, autour de la présence de l'Oise ?* »

Littérature grise :

- SCOT de Cergy-Pontoise
- PLU de Cergy, Neuville et Pontoise
- PPRI Vallée de l'Oise
- SDAGE du Bassin de Seine
- Rapport d'étude, Hydrologie du Bassin versant de l'Oise, Estimation des débits statistiques de crues, Entente Aisne-Oise, 2014

Bibliographie générale :

BEYER, Antoine. Menaces et opportunités de l'urbanisation des ports fluviaux. Le cas des métropoles rhénanes. *Revue Géographique de l'Est*, 2017, vol. 57, no 3-4.

BONNEAU, Emmanuelle. L'urbanisme paysager: une pédagogie de projet territorial. 2016. Thèse de doctorat.

CALVIER, Céline et CASAROTTI, Aurélie. Intercommunalités de l'agglomération parisienne. Portrait économique des 32 nouveaux territoires. 2017.

COLLIN, Michel. Atlas des Paysages du Val d'Oise. Cergy-Pontoise: Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-d'Oise, 2010.

DESPONDS, Didier. Cergy-Pontoise et les villes nouvelles de la région Ile-de-France: de la 'greffe urbaine aux pôles périphériques. 2008.

DESPONDS, Didier et AUCLAIR, Elizabeth. The new towns around Paris 40 years later: New dynamic centralities or suburbs facing risk of marginalisation?. *Urban Studies*, 2017, vol. 54, no 4, p. 862-877.

DOURNEL, Sylvain. L'eau, miroir de la ville: contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides (Bassin parisien, Amiens, Orléans). 2010. Thèse de doctorat.

ENGRAND, Lionel et MILLOT, Olivier. Cergy-Pontoise, formes et fictions d'une ville nouvelle. Pavillon de l'Arsenal, 2015.

GUIBERT, Christophe et PAUL, Anaëlle. Usages et intérêts différenciés des espaces maritimes et fluviaux patrimonialisés. Les cas de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée et du canal de Nantes à Brest. *Noréis. Environnement, aménagement, société*, 2013, no 228, p. 89-101.

GRALEPOIS, Mathilde et GUEVARA, Sofia. L'adaptation aux risques d'inondation façonnée par les métiers de la ville. Tensions à l'échelle du projet d'aménagement. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 2015, vol. 6, no 3.

IMBERT, Christophe. Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes: des bassins de vie en construction. 2005. Thèse de doctorat.

LAURÈNE, Wiesztort. Les politiques territoriales de verdissement des métropoles françaises. Méthode comparative et critique des politiques de «Trame verte et bleue» sur les berges des fleuves de la métropole lilloise et lyonnaise. *Cuadernos geográficos de la Universidad de Granada*, 2015, vol. 54, no 2, p. 124-150.

BIBLIOGRAPHIE

- LECHNER, Gabriele. Le fleuve dans la ville: la valorisation des berges en milieu urbain. Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2006.
- RIVIERE-HONEGGER, Anne, SERVAIN, Sylvie, ARMANI, Gilles, et al. Saisir les liens entre trame bleue, paysages de l'eau et projets urbains. Regards croisés sur trois villes de confluence: Lyon, Nantes et Strasbourg. Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2019, no 20.
- PAFFONI, Elsa. Renouveau du transport fluvial et dynamiques métropolitaines: le cas des ports fluviaux franciliens (1980-2010). 2013. Thèse de doctorat.
- RAIMBAULT, Nicolas. Gouverner le développement logistique de la métropole: périurbanisation, planification et compétition métropolitaine, le cas du bassin parisien et éclairages étrangers. 2014. Thèse de doctorat.
- RODE, Sylvain. Reconquérir les cours d'eau pour aménager la ville. Cybergeog: European Journal of Geography, 2017.
- RODE, Sylvain. Les berges fluviales secondaires: des marges urbaines à résorber?. Bulletin de l'association de géographes français. Géographies, 2017, vol. 94, no 94-3, p. 472-488.
- RODE, Sylvain et VALETTE, Philippe. Par-delà les limites communales, le fleuve au cœur du projet de territoire métropolitain? Comparaison entre Perpignan et Toulouse. Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 2019, no 47, p. 25-39.
- RODRIGUEZ, Patrice et FOUCAULT, Mélanie. La plaine alluviale de l'Oise: milieu et système fluvial; stratigraphie des formations alluviales et archéologie. Rapport produit par le Conseil général du Val-d'Oise et l'Institut National de Recherches Archéologiques préventives, 2004. Revue archéologique du Centre de la France, 2006, no Tome 44.
- ROMAIN, Fanny. Le fleuve, porteur d'images urbaines: formes et enjeux. Géocarrefour, 2010, vol. 85, no 3, p. 253-260.
- SANDER, Agnes. L'axe majeur dans une petite histoire des grands tracés urbains. 2009.
- TOUBLANC, Monique et POULOT, Monique. Les territoires agriurbains en Île-de-France: entre paysage ordinaire, paysage agricole et paysage alimentaire? Institut Paris Region, 2004
- VADELORGE, Loïc (ed.). Habiter les villes nouvelles: programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles. Editions Le Manuscrit, 2006.
- WARNIER, Bertrand. Cergy-Pontoise: du projet à la réalité: atlas commenté. Editions Mardaga, 2004.
- WIESZTORT, Laurène. Les politiques territoriales de verdissement des métropoles françaises. Méthode comparative et critique des politiques de «Trame verte et bleue» sur les berges des fleuves de la métropole lilloise et lyonnaise. Cuadernos Geográficos, 2015, vol. 54, no 2, p. 124-150.
- Michael SOBRADO, 100 ans , la vallée de l'Oise et des impressionnistes, école nationale d'architecture et du paysage de Bordeaux, 2017